



Photo AFP

# Alerte ! La Sécurité sociale n'a jamais été aussi menacée

## A suivre ...

On s'agite de toutes parts. L'Union européenne multiplie les pressions pour que le gouvernement français « réduise les déficits publics ». Pour l'Union européenne, cela inclut au premier chef la Sécurité sociale, car, pour elle, le salaire différé est une anomalie. Pour l'Union européenne, la Sécurité sociale relève des dépenses publiques, et il faudrait tailler dedans à la hache. Aussitôt, le gouvernement Valls annonce vouloir s'attaquer à la Sécurité sociale de 1945. Un gouvernement en crise, constitué au lendemain de l'abstention massive aux municipales, et qui, pourtant, sous la pression de l'Union européenne et du Medef, cherche à aller de l'avant, au risque d'accentuer toutes les tensions dans ce pays. Illustratif, de ce point de vue, est le remaniement à la tête du PS, qui provoque une crise profonde en son sein, comme le démontre la discussion du conseil national du PS pour désigner un nouveau premier secrétaire... déjà choisi par l'Élysée et Matignon. Ils le savent tous : le rejet est profond, et il va trouver encore à s'exprimer dans les semaines qui viennent, notamment à l'occasion des élections européennes. Ils ont pu constater que la CGT et la CGT-FO rejettent elles aussi ce plan contre la Sécurité sociale. Ce rejet d'une grande partie de la population trouvera à s'exprimer sous des formes différentes dans les semaines et les mois qui viennent. A suivre...

Lucien Gauthier

Depuis des années, le patronat "veut sortir de 1945", c'est-à-dire détruire la principale conquête ouvrière française. Le gouvernement Hollande-Valls voudrait aujourd'hui réaliser ce programme.

**O**utre le plan de 50 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques, Manuel Valls, après François Hollande, a annoncé ce mardi 8 avril à l'Assemblée nationale :

— **Le renforcement des allègements de cotisations sur les bas salaires par la suppression totale des cotisations patronales sur le Smic.** La seule cotisation qui restait à la charge des patrons, la cotisation accident du travail, serait supprimée.

— **La réduction massive des cotisations d'allocations familiales** (payées par les patrons). Leur taux passera de 5,25 % à 3,45 % sur les salaires inférieurs ou égaux à 3,5 Smic : 96 % des salariés sont concernés.

— **Et, prétendument « en contrepartie » : la diminution de 3,5 % de la part salariale des cotisations sociales.**

C'est le casse du siècle. « Voilà l'effort de l'Etat. Il est à la hauteur de l'enjeu. Trente milliards de baisse du coût du travail, l'équivalent des cotisations familiales, comme l'avait dit le président de la République le 14 janvier » (Manuel Valls, le 8 avril à l'Assemblée nationale).

Hollande l'avait promis aux patrons, Valls veut le réaliser.

C'est le dynamitage de la principale conquête de 1945, la Sécurité sociale.

En octobre 2007, Denis Kessler, représentant des assurances privées à la direction du Medef, en avait fait son credo :

« La liste des réformes, c'est simple. Prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »

Dix jours après le deuxième tour des municipales, alors que par millions et millions les salariés de ce pays ont exprimé leur rejet, le gouvernement Hollande-Valls a décidé de réaliser le programme de Kessler.

**La Commission européenne se félicite**

« Nous saluons l'engagement renouvelé du gouvernement » français, s'est félicité, dès le 9 avril, un porte-parole de la Commission européenne, qui ajoutait : « Nous accueillons favorablement la baisse des charges sur les salaires, et notamment sur les salaires les plus bas. Cela va dans le sens des recommandations faites par la Commission et le Conseil à la France (...). Nous saluons également l'intention de réduire la pression fiscale sur les entreprises. »

Le 10 avril, Michel Barnier, membre de la Commission de Bruxelles et ancien ministre UMP, déclare que Manuel Valls va « dans la bonne direction mais il devrait aller plus loin et plus fort ». Le gouvernement français doit avoir « le courage de réformer et je souhaite, s'il a le courage de réformer, que l'opposition ait le courage de le soutenir », dit-il encore. « C'est une question d'intelligence nationale que d'avoir un accord politique droite-gauche, syndicat-patronat pour que la France soit dans le progrès et la réforme », martèle-t-il.

Bref, ce que veulent l'Union européenne, les patrons et le gouvernement, c'est une sorte d'union sacrée sur les décombres de la Sécurité sociale. Mais rien n'est joué.

**FO et CGT disent non à Valls**

Vendredi 11 avril, Valls reçoit les « partenaires sociaux ».

Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, déclare : « Nous avons précisé au Premier ministre que nous sommes en opposition à son pacte de responsabilité ».

Pour la CGT-Force ouvrière, Jean-Claude Mailly déclare lui aussi : « Nous avons réaffirmé notre opposition à ce pacte. »

Le gouvernement a présenté son calendrier. Il est clair qu'il ne dispose pas de l'union sacrée qu'il souhaitait réaliser. Mais il est tout aussi clair qu'il faudra autre chose que de simples déclarations pour le faire reculer.

Nicole BERNARD, Yan LEGOFF ■

## LE GOUVERNEMENT PRÉCISE SON CALENDRIER

### «Vers le 29 avril» :

c'est, selon Jean-Marie Le Guen, nouveau secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, la date à laquelle le gouvernement présentera à l'Assemblée nationale son « programme de stabilité », qu'il devra transmettre dans les quinze jours suivants à la Commission européenne. Tous les gouvernements des pays de l'Union européenne doivent remettre un tel document, qui est ensuite évalué par la Commission de Bruxelles, selon les traités européens. Le gouvernement Hollande-Valls y détaillera comment il compte réduire de cinquante milliards les dépenses publiques entre 2015 et 2017, ainsi que les mesures du pacte de responsabilité (trente milliards d'exonérations supplémentaires pour les patrons).

**«Le pacte de responsabilité ne sera pas à proprement parler voté, il sera intégré dans les différentes lois de finances» ,**

a aussi précisé Jean-Marie Le Guen (Europe 1, 13 avril). Trois lois de finances sont prévues dans les prochains mois. « Au mois de juin », un projet de loi de finances rectificative (pour 2014). Puis, à l'automne, le projet de loi de finances (budget de l'Etat) et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2015.



**«Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance»**

(Denis Kessler, dirigeant de la fédération patronale des assurances, n° 2 du Medef, en octobre 2007)

# La baisse des cotisations salariales, une "contrepartie", pour les travailleurs, du cadeau aux patrons ?

Le 8 avril, Manuel Valls a annoncé qu'il allait « améliorer le pouvoir d'achat des salariés les plus modestes ». Cette amélioration serait la contrepartie des cadeaux aux entreprises. Comment veut-il procéder ? Par une augmentation du Smic ? Par une augmentation du point d'indice des fonctionnaires ? Evidemment non. Il propose, et c'est la première fois depuis 1945, de réduire les cotisations prélevées sur le salaire (jusqu'à 1,3 Smic). Qu'est-ce que cela veut dire sur la feuille de paye ?

Aujourd'hui (en euros)		Avec le plan Hollande-Valls (en euros)	
<b>Salaire brut</b>	<b>1 500</b>	<b>Salaire brut</b>	<b>1 500</b>
<b>Cotisations salariales (7,8 %)</b>	<b>117</b>	<b>Cotisations sociales réduites</b>	<b>70</b>
<b>CSG + CRDS (8 %)</b>	<b>120</b>	<b>CSG + CRDS</b>	<b>120</b>
<b>Salaire net</b>	<b>1 263</b>	<b>Salaire net</b>	<b>1 310</b>
<b>Cotisations patronales (1) exonération de tout, sauf accidents du travail</b>	<b>27</b>	<b>Plus de cotisations patronales</b>	<b>0</b>
<b>Total des cotisations sociales</b>	<b>264</b>	<b>Total des cotisations sociales</b>	<b>190</b>
			<b>- 74</b>
			<b>- 28 %</b>

(1) Ne tient pas compte des cotisations chômage et retraites complémentaires.

Le salaire net augmente de 47 euros. Le patron ne paye plus que 1 500 euros au lieu de 1 527 euros. La Sécurité sociale ne reçoit plus que 190 euros au lieu de 264 euros, soit une perte sèche de 28 % !

## LE PLAN VALLS INVENTE UNE AUGMENTATION DE SALAIRE QUI RAPPORTE... AU PATRON !

Qu'est-ce qu'elle « rapporte » au salarié ? Selon M. Valls, cette mesure sert à « procurer 500 euros par an de salaire net supplémentaire ». Et d'ajouter : « C'est presque la moitié d'un treizième mois. »

La force du financement par les cotisations sociales, c'est que toute augmentation de salaire arrachée aux patrons se traduit par une augmentation des recettes de la Sécurité sociale. Dans le programme Hollande-Valls, le patron paye moins et la Sécurité Sociale est asséchée ! Et c'est le salarié qui gagnerait ? L'escroquerie est totale.

L'amputation des ressources de la Sécurité sociale entraîne, *ipso facto*, une réduction brutale des prestations de Sécurité sociale. Le gouvernement a déjà annoncé « des économies par la restructuration de l'offre de soins hospitaliers » (1), ainsi que des mesures encore plus draconiennes pour imposer les médicaments génériques contre l'avis des médecins. Comment va-t-on se soigner ? Tout le monde connaît la réponse : pour se soigner, il va falloir payer ! Payer, parce qu'il n'y a plus de place à l'hôpital public. Payer, parce qu'il n'y a plus de médecin conventionné dans la commune. Payer, pour que l'assurance complémentaire prenne en charge ce que la Sécurité sociale ne rembourse plus. Comme aux Etats-Unis où les salaires payés aux salariés sont plus élevés, mais où il faut souscrire des assurances exorbitantes pour pouvoir se soigner !

Nicole BERNARD ■

(1) Déclaration de Manuel Valls sur BFM TV, le 9 avril.

## Les patrons en veulent toujours plus !



Le président du Medef, Pierre Gattaz, a déclaré, dès la fin du discours du Premier ministre du 8 avril : « Les annonces faites par le Premier ministre doivent être saluées. » Ce qu'il exige, c'est que cela aille vite : « Le calendrier annoncé ne semble pas répondre à l'urgence économique de la situation. » Depuis 1992, « grâce » aux exonérations de cotisations, tous les gouvernements ont spolié la Sécurité sociale de 363 milliards d'euros, dont 48 n'ont jamais été compensés. En tout, les exonérations de charges et les crédits d'impôt sur les bas salaires atteindront 45 milliards d'euros en 2015 ! Cela ne suffit pas aux patrons. Cela ne leur suffira jamais. Au lendemain des annonces gouvernementales, le site patronal latribune.fr, regrette, sous le titre « la vraie-fausse suppression des cotisations patronales », que « les cotisations chômage ou retraites complémentaires restent dues ».

## ÉCLAIRAGE

### La Sécurité sociale de 1945, colonne vertébrale des conquêtes ouvrières en France

Quand Denis Kessler, dirigeant de la fédération patronale des assurances, appelait, en 2007, à « sortir de 1945 et à défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance », il visait tout ce que la classe ouvrière, dans une gigantesque mobilisation, a arraché à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et Kessler d'énumérer « la création des caisses de Sécu, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif, le conventionnement du marché du travail (entendez, la loi sur les conventions collectives — NDLR), la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite ».

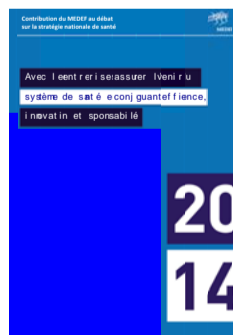
Tous ces acquis de 1945 s'articulent autour d'une colonne vertébrale : la Sécurité sociale, dont le rapporteur, le 31 juillet 1945, expliquait : « La Sécurité Sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire. » Une organisation nationale unifiant toute la classe ouvrière et, avec elle, les retraités, les chômeurs, les enfants, pour assurer une solidarité sans faille. Grâce à cette unification, les droits sont égaux en tout point du pays, quelle que soit la taille de l'entreprise.

### LE "SALAIRE DIFFÉRÉ"

Comment financer cette « vaste organisation nationale d'entraide » ? Par les cotisations sociales, qui garantissent les droits par le travail de tous. On appelle ces cotisations sociales le « salaire différé » car, au lieu d'être versé directement à chaque salarié, il est versé à la Sécurité sociale pour payer les prestations sociales. C'est cet argent qui, depuis 1945, a payé les retraites, a permis de construire le système de soins que nous connaissons aujourd'hui, avec ses hôpitaux publics.

C'est ce système que la classe ouvrière a défendu chaque fois qu'il était attaqué. C'est ce système que le plan Hollande-Valls a décidé de dynamiter, en transférant aux patrons les milliards d'euros du salaire différé.

N. B. ■



Le Medef vient de publier son modèle de Sécurité sociale à trois étages : — un panier de soins fixé par l'Etat en fonction des possibilités financières de la Sécurité sociale ; — un panier de soins pris en charge par l'assurance complémentaire obligatoire et professionnelle (qui dépend donc de la branche professionnelle, comme aux Etats-Unis) ; — et ce qu'il appelle « l'auto-assurance », c'est-à-dire l'assurance sur-complémentaire pour tout ce qui n'est pas dans les deux paniers.

## ÉDITORIAL

### Impossible pari

Daniel Gluckstein  
Secrétaire national du POI

Une semaine après la nomination du gouvernement Valls, l'effet médiatique est déjà dissipé. Ce 13 avril, en première page du *Monde* — pourtant favorable au régime —, ce titre : « Suppression des départements, Valls face à la colère des élus locaux ». L'article fait état d'une « d'une fronde immédiate des sénateurs » et pronostique que « M. Valls aura fort à faire pour mettre en œuvre cette nouvelle étape de la décentralisation ». Sous le titre : « Un compromis social impossible », un autre article, toujours en première page du quotidien, souligne l'opposition de la CGT et de Force ouvrière à un pacte de solidarité dont Gattaz, président du Medef, exige qu'il « fasse l'objet d'une loi avant l'été ». Le *Monde* de conclure : « M. Manuel Valls est donc confronté à une équation sociale bien difficile à résoudre : satisfaire à la fois le patronat et les syndicats (...). Un tel pari semble impossible. »

C'est l'impasse, qui prolonge et confirme l'immense rejet exprimé lors des élections municipales. A l'origine de cette impasse : l'Union européenne. Le pacte de responsabilité ? C'est la transposition des fameux « critères européens » — déficits publics en dessous de 3 % du PIB, dette en dessous de 60 % — dont le non-respect peut entraîner des sanctions de l'Union européenne. D'où les 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques et l'offensive destructrice de la Sécurité sociale de 1945. L'offensive pour liquider les départements et les communes ? Selon le quotidien *Les Echos*, le prétendu « millefeuille » administratif est partout mis en cause en Europe, en application des directives européennes qui exigent les « économies d'échelle » et visent à déstabiliser toute forme de souveraineté des nations.

Big-bang territorial, pacte de responsabilité : le talon de fer de l'Union européenne et des gouvernements (qui s'y soumettent) se heurte à la résistance de la classe ouvrière et des élus attachés à la démocratie. Et pourtant, ce 15 avril, « Valls jure que l'engagement (des 3 % pour 2015 — NDR) sera tenu » (1). Cet acharnement prépare l'explosion.

Alors, que l'on ne vienne pas nous dire que la solution sera trouvée dans les élections européennes (2). Sortir de l'impasse, cela passe par la mobilisation unie pour « bloquer le pacte de responsabilité pour en finir avec la politique de misère et de chômage » (3).

Le combat politique pour la rupture avec l'Union européenne vise à aider cette mobilisation à s'ouvrir une voie. C'est le sens de l'appel lancé par le Parti ouvrier indépendant qui affirme : « Manifestons notre exigence de rupture avec l'Union européenne en refusant d'aller voter ce 25 mai ! »

(1) *Le Figaro* (15 avril), qui précise que « la France est aujourd'hui condamnée à réaliser 50 milliards d'économies dans les dépenses publiques entre 2015 et 2017 — et sans doute plus » !

(2) Alexis Tsipras, président du parti grec Syriza, conduit la liste du Parti de la gauche européenne (dont est membre le Front de gauche en France). Interrogé par Mediapart, il déclare : « Le principal axe de notre campagne, c'est la nécessité d'un changement de politique économique de l'Union européenne. »

Mediapart l'interroge : « Votre candidature signifie donc que vous cautionnez malgré tout les institutions européennes ? »

Tsipras répond : « La possibilité pour la première fois avec ces élections de faire élire le président de la Commission par le Parlement européen, c'est un changement positif (...). Il faut reconnaître qu'une décision positive a été prise. »

Changer la politique économique... sans abroger les traités ?

(3) Adresse du bureau national du POI.

## EN BREF

## DÉCLARATION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE DE LA FÉDÉRATION CGT DES ORGANISMES SOCIAUX "Monsieur le Premier ministre, nous ne vous laisserons pas détruire la Sécurité sociale !"

« Les annonces faites par le Premier ministre dans son discours de politique générale sont inquiétantes : pacte de responsabilité, diminution des cotisations sociales des salariés, crédit d'impôt aux entreprises (...). En s'attaquant au financement par les cotisations salariales, le gouvernement décide de revenir au début du XX<sup>e</sup> siècle. A une époque où les salariés et leurs familles, confrontés à la maladie, trop âgés pour travailler devaient s'en remettre à la charité (...). Présenter aux salariés la réduction de leur cotisation sociale comme un moyen d'augmenter leur salaire net relève de la supercherie (...). Moins d'argent dans les caisses de la Sécurité sociale provoquera une nouvelle baisse des prises en charge par l'assurance maladie ou une nouvelle baisse des pensions. Dans tous les cas, si ce salarié veut se soigner ou bénéficier d'une retraite convenable, il devra prendre une ou des assurances complémentaires (...). Ce que le gouvernement aura donné d'une main aux salariés, le Medef le reprendra au centuple par le biais des compagnies d'assurance. Il s'agit d'un vol en bande organisée. Les chefs de bande s'appellent Hollande, Valls et Gattaz. Ne laissons pas dépouiller la Sécurité sociale (...). »

Montreuil, le 10 avril 2014

## DÉCLARATION DU BUREAU DE LA FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES CGT-FORCE OUVRIÈRE "Hold-up sur la Sécu !"

« Le nouveau gouvernement a décidé de porter un coup mortel contre la Sécurité sociale en réponse aux injonctions budgétaires de l'Union européenne. Des dizaines de milliards de cotisations sociales, propriété des travailleurs, vont être redistribués aux patrons, notamment par l'exonération totale de cotisations sur le Smic, soit 4,5 milliards dès 2015, ainsi que 4,5 milliards d'exonérations sur la cotisation famille dès 2016 (...). Le Premier ministre s'en prend à la Sécurité sociale en asséchant son financement, avec de nouvelles exonérations massives de cotisations sociales. En annonçant une diminution budgétaire de l'assurance maladie à hauteur de 11 milliards, le gouvernement prépare un plan massif de réduction des prestations de la Sécurité sociale. Conformément aux demandes du Medef, le gouvernement s'apprête à mettre en concurrence la Sécurité sociale avec les assurances privées (...). Les familles vont être également touchées par la suppression des cotisations des allocations familiales. Leur fiscalisation ouvre la porte à toutes les régressions, au nom de la réduction des dépenses publiques. FO réitère son opposition au pacte de responsabilité et met en garde le gouvernement : on ne touche pas impunément à la Sécurité sociale. Pour la FEC-FO, le 18 mars 2014 était un avertissement. Il est nécessaire de poursuivre le combat pour le maintien de la Sécurité sociale de 1945, menacée de destruction par les pactes de responsabilité et de solidarité. »

Paris, le 10 avril 2014

## SAINT-MALO (ILLE-ET-VILAINE)

### Un appel commun CGT, FO et FSU pour le 1<sup>er</sup> Mai

« Les unions locales CGT et FO de Saint-Malo, avec la FSU, appellent à se rassembler pour les revendications, le jeudi 1<sup>er</sup> mai, à 10 h 30, porte Saint-Vincent (intra-muros) (...). Le discours de M. Valls du 8 avril (...) confirme et aggrave l'offensive lancée contre le travail. Dire que le pays ne pourra se redresser qu'en baissant massivement le soi-disant "coût du travail" nous précipite un peu plus, chaque jour, dans la crise et dans la misère. Le patronat a été entendu et servi (...). La baisse des cotisations des salariés à la Sécurité sociale, au prétexte d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés modestes, est un leurre et fragilise encore un peu plus notre Sécurité sociale dans son financement. Le "zéro charge" pour les salariés payés entre 1 et 1,3 fois le Smic confinerà les salariés à ne trouver que des emplois à bas salaires. Les unions locales CGT, FO et FSU réaffirment leur opposition au "pacte de responsabilité/solidarité" (...). »

## LANDES

### Les unions départementales CGT et FO, avec la FSU et l'UNSA, appellent à manifester lors de la venue de Gattaz

Le 17 avril, le président du Medef, Pierre Gattaz, sera en visite dans les Landes. Les unions départementales CGT et FO, avec la FSU et l'UNSA, appellent à manifester ce jour-là à Saint-Lon-les-mines, puis, le 1<sup>er</sup> mai, à Dax, pour « l'abandon pur et simple du pacte de responsabilité », « l'augmentation de l'ensemble des salaires et des minimas sociaux », « la création d'emplois pérennes ».

# Une nouvelle conférence nationale pour l'unité et la résistance se tiendra le 14 juin à Paris

Les initiateurs de la conférence pour l'unité et la résistance du 30 novembre 2013 ont convoqué une nouvelle conférence nationale, qui se tiendra le 14 juin, à Paris. Deux syndicalistes de Paris nous livrent leur point de vue, après les annonces du nouveau gouvernement Valls. Comment analysent-ils la situation ? Quelles perspectives ?

Photos DR



**Philippe Selva,**  
syndicaliste  
dans les Finances publiques

## "Faudrait-il se taire sur le pacte de responsabilité pour faire l'unité avec la CFDT ?"

La Sécurité sociale est en danger, les services publics sont en danger, le statut général des fonctionnaires est en danger. Le dire et le redire n'est pas inutile, car ce sont les conquêtes arrachées à la Libération en 1945 que le gouvernement Hollande-Valls veut liquider. Des différents rapports sortis à l'automne 2013, le rapport Pêcheur sur la fonction publique préconise, entre autres, de poursuivre la « rénovation » du cadre commun de gestion des trois versants de la fonction publique, en décloisonnant les trois versants du secteur public, en créant des cadres professionnels et des statuts d'emploi « *transfonction publique* ». Il s'agit de relancer la politique de fusion des corps et de développer les corps interministériels, par exemple pour les informaticiens.

Le clou est enfoncé par le président de la République qui, lors de ses vœux aux corps constitués le 7 janvier, a promis des économies « *partout où elles seront possibles* ». Il a appelé à la profonde réforme d'un Etat « *troué, trop lent, trop cher* ».

Lors de son discours de politique générale, le 8 avril, le Premier ministre a confirmé la baisse de « 30 milliards d'euros du coût du travail », la baisse de la fiscalité des entreprises, la réduction sur la dépense publique de 50 milliards d'euros, dont 19 milliards d'euros pour l'Etat, le gel du point d'indice, la fusion des régions, la disparition des départements et une nouvelle carte intercommunale.

C'est le fameux pacte de responsabilité qui doit être mis en œuvre pour faire, toujours et encore, des cadeaux aux patrons, et qui passe par la casse de la Sécurité sociale et des services publics. Dans ce cadre, il est évident que le statut général des fonctionnaires, et les statuts particuliers pour ceux de l'Etat, représentent un obstacle qu'il faut abattre.

Dans ce contexte, il y a une discussion dans mon organisation, l'UGFF-CGT. Son principal res-

ponsable a estimé, au niveau des fédérations de fonctionnaires, qu'il ne fallait pas dire un mot du pacte de responsabilité, pour pouvoir faire l'unité avec la CFDT dans une journée d'action prévue le 15 mai prochain. Cela pose un problème.

Peut-on se taire sur le pacte de responsabilité ? Peut-on se taire sur « l'agenda social » tracé par la ministre Marylise Lebranchu (notamment la rémunération individualisée à la « performance ») et la refonte des parcours professionnels inspirée du rapport Pêcheur ? Peut-on se taire sur les suppressions d'emplois ? Peut-on se taire sur les réductions drastiques de crédits de fonctionnement ? Peut-on se taire sur l'acte III de la décentralisation ? Peut-on se taire sur la modernisation de l'action publique (MAP) ?

A l'inverse, je viens de prendre connaissance de la motion d'actualité du congrès de la fédération des Finances CGT, qui s'est achevé le 11 avril, qui déclare notamment : « *Nous appelons tous les travailleurs à combattre avec force le pacte de responsabilité et cette politique basée sur la réduction dogmatique de la dépense publique.* »

Elle entraîne des régressions sociales, l'abandon du rôle et de la place de l'Etat et des services publics dans la société, la diminution du pouvoir d'achat et la dégradation des conditions de travail. » Cela va dans le bon sens.

Le mouvement engagé pour l'unité, notamment à travers la grève et les manifestations interprofessionnelles, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires le 18 mars, est un mouvement profond, car il résonne en écho avec la colère des travailleurs qui monte.

C'est en cela que la nouvelle conférence, le 14 juin à Paris, va aider les militants ouvriers, quelle que soit leur affiliation, à organiser le mouvement de résistance pour le rendre rapidement irrésistible. ■



**Jacques Borensztejn,**  
instituteur,  
syndicaliste

## "L'heure est à la résistance dans l'unité. La conférence du 14 juin correspond parfaitement aux attentes de tous ceux qui n'acceptent pas cette politique"

Pour la quasi-totalité des militants syndicaux, dont je suis, le discours de Manuel Valls a été ressenti comme une provocation. Il s'agit bien d'une aggravation considérable du pacte de responsabilité. D'ailleurs, c'est bien en ces termes que le secrétaire général de ma confédération (FO) comme celui de la CGT l'ont qualifié. Les cadeaux aux patrons sont confirmés et accentués, et surtout, la Sécurité sociale est dans l'œil du cyclone ; on veut assécher ses ressources pour mieux la condamner et livrer la protection sociale aux assurances privées. Que le Medef s'en félicite est en soi une indication de la gravité de la situation. Dès lors, l'heure est à la résistance dans l'unité.

Cette conférence, convoquée pour le 14 juin, doit permettre l'échange, la confrontation de points de vue entre militants. Elle correspond parfaitement aux attentes de tous ceux qui n'acceptent pas cette politique. Bien sûr, nous sommes un certain nombre à avoir pris des initiatives, dans la lutte des classes, pour résister, et dans l'unité. Que ce soit contre l'ANI de janvier 2013, la contre-réforme des retraites ou, plus récemment, la journée

du 18 mars pour le retrait du pacte de responsabilité. Dans l'unité réelle sur les revendications, au coude-à-coude, les militants FO, CGT, FSU et Solidaires ont su se mobiliser. Il en va de même pour le 1<sup>er</sup> Mai où, pour la journée internationale des travailleurs, nous défilions unis contre toutes les politiques d'austérité. Je précise qu'il s'agit d'une première pour Force ouvrière.

Jusqu'à présent, ne pouvant nous résoudre à appeler en commun avec la CFDT, nous commémorons cette journée indépendamment. Cet appel commun CGT, FO, FSU et Solidaires, en Ile-de-France, est donc — toute proportion gardée — historique. Pour autant, cela ne règle pas en soi tous les problèmes. Je suis enseignant, confronté comme mes collègues aux attaques contre nos statuts engagés par Peillon. Pourquoi le taire : la position d'une partie de la FSU, le SNES pour ne pas le nommer, qui a décidé de s'abstenir sur le projet de décret remettant en cause le décret de 1950, cœur du statut des enseignants, signifie bien un quitus donné au ministre. D'ailleurs, les premières déclarations de Benoît Hamon confirment qu'il entend poursuivre cette même politique.

Par exemple, les annonces « d'aménagements » des rythmes scolaires, en maintenant le décret, ne constituent pas la réponse qu'attendent les enseignants et la majorité des parents d'élèves. Comme le résume la pétition lancée par mon syndicat, le SNUDI-FO, « *le seul assouplissement, c'est l'abrogation !* ». En résumé, l'unité a commencé à se réaliser, et c'est l'essentiel.

Des nuances subsistent. Le cadre offert par la conférence doit permettre de les exprimer et, je l'espère, de les surmonter par la libre discussion. Personnellement, je serai présent le 14 juin, et j'y invite très largement des syndicalistes de sensibilités différentes, mais qui, comme moi, s'interrogent, veulent combattre et sont convaincus que seule l'unité peut aider à la résistance. ■

Chaque semaine, lisez  
**INFORMATIONS OUVRIÈRES**

Les Echos

RÉFORME TERRITORIALE

Le « millefeuille » territorial attaqué partout en Europe

- Les communes sont les premières touchées par les plans de rigueur.
- Leur nombre tend à diminuer dans de nombreux pays (Grèce, Allemagne).
- Les régions montent en puissance sur le plan économique.
- La France et l'Italie, les plus en retard, se lancent dans les réformes.

Laurence Albert

lathery@lechos.fr

Le big bang territorial, qui secoue depuis quelques jours le landerneau des élus locaux français, n'est pas unique en son genre. Si la France et ses 36.000 communes – soit davantage qu'aux États-Unis – reste une exception, de nombreux pays européens ont, eux aussi, entrepris ces dernières années – parfois non sans difficulté – de réformer leurs institutions locales. « Les réformes territoriales se sont amplifiées et accélérées sous l'effet de la crise financière. De nombreux pays se sont mis à repenser leur organisation administrative territoriale, à diminuer le nombre d'élus, à fusionner des collectivités ou à municipaliser pour réduire les dépenses d'achat », souligne Isabelle Chetry, analyste de la politique administrative et du développement régional de l'OCDE. L'Italie, mais aussi la Grèce, le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, les exemples ne manquent pas. Si l'Europe des collectivités locales n'est pas unifiée, l'histoire oblige, certaines entités semblent prendre l'ascendant sur d'autres : dans de nombreux pays, le bloc dit « communal » (à savoir les métropoles, les intercommunalités, etc.) et les régions ont le vent en poupe. A contrario, des échelons intermédiaires hérités de l'histoire (provinces, départements) paraissent sur le point de décliner ou perdre du pouvoir politique. Un phénomène constaté notamment en Belgique et en Italie.

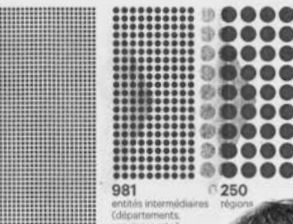
De nombreuses réformes touchent au premier chef l'échelon communal, souvent accusé d'être le plus coûteux. En Grèce, la réforme de l'administration locale Kallikratis a divisé par trois le nombre de communes. En Allemagne, le nombre de communes a fondu de 7% en quatre ans. Des fusions tanté inc-

tes (Finlande, Pays-Bas), tantôt imposées (Lettonie, Grèce). Et dont la mise en œuvre prend parfois des chemins de traverse. L'Espagne a ainsi renoncé aux fusions, trop sensibles, au profit de regroupements intercommunaux, plus faciles à faire accepter. C'est notamment grâce à cette coopération intercommunale qu'émergent un grand nombre de métropoles (Portugal, Grande-Bretagne, etc.), dotées de pouvoirs économiques et politiques accrus.

Les régions sont « le bon échelon de coordination » Autre phénomène commun, l'émergence du fait régional. « Les régions montent en puissance, notamment sur le plan économique et social, parce qu'elles sont le bon échelon de coordination entre espaces urbains et ruraux, parce que c'est à ce niveau qu'il faut jouer la compétition internationale, mais aussi parce que la Commission européenne a une politique régiona-

L'Union européenne : plus de 90.000 collectivités locales

En 2011, il y avait ...



136.000 communes dans l'OCDE, 90.000 en Europe et 36.000 en France

Régions et communes espagnoles à la diète

La carte administrative territoriale n'a pas été modifiée, mais les doublons ont été réduits.

Gaëlle Lucas

Correspondante à Madrid

Ce n'est pas parce qu'on dispose de la majorité absolue que les réformes sont faciles à faire passer. C'est en tout cas l'expérience de ces dernières années.

Espagne

administrative. Bien que la structure administrative espagnole soit moins coûteuse que la moyenne européenne (les dépenses publiques atteignent 43,4 % du PIB), la réforme, promise électorale de Mariano Rajoy, s'est égarée plus tôt qu'attendu. Le gouvernement a été sommé de ramener le déficit public à des niveaux acceptables. Environ un quart des mesures pré-



Outre-Rhin, la fusion de Länder relève du défi

Malgré plusieurs tentatives, une seule fusion de Länder a réussi : celle ayant créé en 1952 le Bade-Wurtemberg.

Thibaut Madelin

Correspondant à Berlin

Baisse de l'impôt sur les sociétés, équipe de ministres renouée, alle-

mande, via la distribution de ses fonds contre sept fois plus en Italie, et des fusions (Allemagne), se lance à son tour. « La France, comme l'Italie, est plutôt en retard en matière de rationalisation de la carte administrative, comparée aux autres pays européens qui l'ont amorcée dans les années 1970. Il est d'ailleurs intéressant de constater que le démantèlement du « millefeuille » est un argument commun aux deux pays », observe Vincent de Briant, chercheur à l'université Paris-Créteil et spécialiste de la décentralisation. Il y a néanmoins des différences comme la Hongrie qui centralise. « Le fédéralisme n'est pas mort, il a juste changé de visage », remarque Vincent de Briant.

Réforme territoriale : Valls copie Balladur et Sarkozy

Claude Brochard

À la suite de l'abstention record aux municipales et du brillant résultat du PS, Valls accélère la politique menée depuis vingt-trois mois. Il entame la réforme territoriale. Depuis Defferre en 1981, on prônait la décentralisation. Finie. Maintenant, pour contenter l'Union européenne, on lance une réforme dite « structurelle ». Le gouvernement offre de : supprimer les départements ; diviser par deux le nombre de régions ; poursuivre l'intercommunalité...

Naïvement, on a regardé les suggestions de mars 2009 d'un comité pour la réforme des collectivités locales, présidé par Balladur. Proposition n° 1 : favoriser les regroupements volontaires de régions et la modification de leurs limites territoriales, pour en réduire le nombre à une quinzaine. Proposition n° 2 : favoriser les regroupements volontaires de départements. Proposition n° 4 : achever, avant 2014, la carte de l'intercommunalité. Après la loi Sarkozy de décembre 2010, jamais abrogée, nous n'aurons pas l'aplomb d'en citer ce qui fut mis en place

par le gouvernement Ayraut : élection des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au suffrage universel direct, en même temps et sur la même liste que les conseillers municipaux ; prévision des métropoles ; création d'une collectivité à statut particulier, dénommée « Grand Paris »... Parmi les onze membres du comité : l'ancien Premier ministre socialiste Pierre Mauroy, « père de la décentralisation » et André Vallini... que François Hollande vient de nommer secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale. Comme c'est bizarre...

Les annonces de Valls accélèrent la crise chez les élus du PS

La crise sans précédent qui touche toutes les formations politiques institutionnelles et les institutions de la Ve République s'accélère au lendemain du discours de politique générale de Manuel Valls. C'est ainsi que plusieurs élus du PS sont montés au créneau pour dénoncer la suppression annoncée des départements et la mise en place des métropoles.

liorer la démocratie ou pour lutter contre le chômage, mais par l'objectif de faire des économies. Sarkozy en rêvait, la gauche a fait le boulot que la droite n'a pas pu faire ! », déclare-t-il. Le président de l'ADF « exige une entrevue avec le Premier ministre pour qu'il nous dise, les yeux dans les yeux, comment il compte faire. Je représente 200 000 fonctionnaires qui doivent être très inquiets et qui sont en droit de demander des comptes (...). On va gérer le social à partir d'une capitale — qui pourrait être Nantes — d'une super-région qui regrouperait la Bretagne, les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes voire la Basse-Normandie. Il existera des services départementaux, sans doute, mais dirigés par des hauts fonctionnaires, bien loin de la proximité qu'apportent aujourd'hui les élus locaux. »

« C'est comme si j'avais pris un coup sur la tête », confie Claudy Lebreton, un président de l'Assemblée des départements de France (ADF), « abasourdi » à la suite de l'annonce de la suppression des départements à l'horizon 2021 par Manuel Valls, Premier ministre. « La gauche a fait le boulot que la droite n'a pas pu faire » « L'objectif est clair : il ne s'agit pas de supprimer le territoire départemental mais l'institution, c'est-à-dire les conseils généraux. Le conseil départemental sera mort-né puisque, alors qu'il n'est pas entré en vigueur, on annonce déjà sa disparition... Ce qui me déçoit, c'est que cette suppression est motivée, non pas par souci d'améliorer

De son côté, Patrick Kanner, président PS du conseil général du Nord, a indiqué sa « surprise » et son « incompréhension » devant une « mesure sans fondement, qui ne répond en aucun cas aux inquiétudes et aux besoins des citoyens tels qu'ils les ont exprimés lors des dernières élections municipales ».

Eclairage

« Je quitterai le Parti socialiste s'il le faut pour assumer librement ce combat pour la libre gestion des communes »

Jean-Marie Darmian, vice-président PS du conseil général de Gironde, chargé des finances, a déclaré dans Sud-Ouest (12 avril) : « C'est désormais une certitude. Le bloc communal et intercommunal va prendre de plein fouet la baisse annoncée des dotations en 2015 (...). Mais le pire s'annonce avec l'élargissement, maintenant quasi certain, du périmètre de la métropole enclenché en 2016, après les élections

départementales. Il précèdera la disparition annoncée du conseil général. Dès 2010, j'ai pris position contre ces mesures et je maintiens mon point de vue : tuer la proximité de gestion, c'est affaiblir considérablement la démocratie. Je le maintiens ! » Et de préciser : « Je quitterai le Parti socialiste s'il le faut pour assumer librement ce combat pour la libre gestion raisonnée des communes ! »

LU DANS LA PRESSE

**Ouest-France (10 avril)** « Supprimer les conseils généraux, à ne pas confondre avec le département au sens administratif, personne n'avait encore osé. Alors là, on va s'amuser. D'abord, parce que cette collectivité figure dans la Constitution. Pour la faire disparaître, il faut soit réviser la Constitution — on imagine mal des parlementaires voter leur propre licenciement ! —, soit consulter les Français par référendum, option à haut risque. Ensuite, parce que supprimer le conseil général n'efface pas, comme pour les régions, les dépenses liées à ses compétences : aide aux personnes âgées, RSA, routes, collèges... Les dépenses de fonctionnement et la rémunération des élus ne représentent qu'une toute petite partie du budget. Le conseil général supprimé, il faudrait bien que ses compétences soient assurées soit au niveau communal, soit au niveau régional ! »

**Sud-Ouest (10 avril)** « Car, si le gouvernement Valls a obtenu la confiance avec une majorité confortable, ce n'est là qu'apparence. Il a aussi essuyé l'abstention de 11 députés socialistes, de 6 écologistes et de 3 radicaux de gauche, ce qui n'était jamais arrivé à aucun nouveau gouvernement engageant sa responsabilité devant l'Assemblée nationale. Et seule la peur d'une dissolution a pu dissuader d'autres élus d'en faire autant. Le vote des lois de finances sera autant de moments de vérité pour la nouvelle équipe. Sous la double surveillance de la Commission européenne et de l'aile gauche du PS, le gouvernement n'a qu'une marge de manœuvre très étroite. »

Chaque semaine, lisez INFORMATIONS OUVRIÈRES TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

Après la manifestation du 12 avril à l'appel du Front de gauche

Marie Stagliano

Samedi 12 avril, vingt-cinq mille personnes selon la police, cent mille selon les organisateurs, ont défilé à l'appel, notamment, des partis membres du Front de gauche (PCF, PG), du NPA, « contre l'austérité, pour l'égalité et le partage des richesses ».

d'austérité et le peuple ne supporte plus les sacrifices » (L'Humanité, 14 avril). A l'évidence, la grande masse des manifestants était venue pour exprimer son refus du pacte de responsabilité Hollande-Gattaz, des cinquante milliards d'euros d'économies confirmés par le nouveau Premier ministre, Valls. En tête de cortège : Pierre Laurent (PCF)

A l'évidence, il y avait du monde. Parmi les réactions des manifestants : « Le mot social n'est nulle part dans ce gouvernement », déplore une conseillère sociale venue de Clermont-Ferrand, plus que dubitative « sur l'impact sur l'emploi des milliards d'euros donnés au patronat par le pacte de responsabilité ». Comme de nombreux manifestants, elle craint l'impact des cinquante milliards d'économies annoncés, notamment « sur l'hôpital » (AFP, 12 avril). « Faire un cadeau de cinquante milliards au patronat et au Medef, ce n'est pas digne d'un gouvernement socialiste ! », peste un militant communiste venu du Jura. (Libération en ligne, 12 avril).

et Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche), Olivier Besancenot (NPA). Tirant les leçons de la manifestation, dans une interview ce lundi 14 avril à Libération, Pierre Laurent déclare : « Le défi est de reconstruire un rassemblement de gauche qui puisse porter une autre politique. Cela appelle à un travail commun au-delà du Front de gauche, avec des forces socialistes, écologistes et des forces syndicales, sociales, associatives, intellectuelles et culturelles. La marche de samedi est un encouragement à cette démarche, qui est forcément un travail de long terme, mais qui doit déjà trouver une concrétisation dans les urnes fin mai. L'autre bonne nouvelle du week-end, c'est d'ailleurs l'entrée en campagne des listes du Front de gauche. »

« Un travail de long terme, mais qui doit déjà trouver une concrétisation dans les urnes fin mai » (Pierre Laurent)

Et sur le site du Front de gauche, dès le 15 avril, un mot d'ordre est lancé : « Contre l'axe Merkel-Hollande, après la rue, les urnes ! » Un « travail de long terme », avec une première « concrétisation dans les urnes ». Il n'est rien de moins sûr que les milliers de manifestants, dont une partie a exprimé par l'abstention aux municipales le rejet de la politique de Hollande, répondent à cet appel aux urnes, le 25 mai prochain.



En tête de la manifestation du 12 avril à Paris, Besancenot du NPA, Mélenchon du PG et Laurent du PCF.

## Enseignement

## ÉCOLE. LOI PEILLON

## Rythmes scolaires : rien n'est réglé

Laurence Fayard

Au lendemain des élections municipales, où s'est exprimé un rejet sans précédent de la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement, la question de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, découlant du décret Peillon du 24 janvier 2013, rejallit avec force. Depuis un an et demi, à de multiples reprises, au plan national, dans les départements et les communes, les enseignants des écoles et les agents territoriaux, avec leurs syndicats et leurs fédérations, ont montré, par la grève et la manifestation, leur opposition à la réforme. De nombreux élus s'y opposent également. Près de 3 000 communes ont à ce jour délibéré contre sa mise en place à la rentrée 2014.

Le 7 avril, un collectif de trente maires de la région parisienne, membres du Front de gauche, a rendu publique dans le journal *L'Humanité* une lettre à Benoît Hamon, nouveau ministre de l'Éducation nationale, lui demandant de revenir « sur la réforme des rythmes éducatifs imposée par le précédent gouvernement ».

Le 8 avril dernier, lors de son discours de politique générale, Manuel Valls annonçait un assouplissement « du cadre réglementaire » de la réforme des rythmes scolaires. Le lendemain, il précisait sur BFMTV qu'il n'y aurait « ni retrait ni report » de la réforme.

« A la rentrée 2014, il y aura généralisation de la réforme des rythmes scolaires », déclarait au même moment Benoît Hamon (AFP, 9 avril), se disant « prêt à discuter avec ces communes qui de bonne foi (...) peuvent rencontrer ici ou là des difficultés à mettre en œuvre la réforme » et proposant « un projet éducatif qui met la réussite de l'élève au cœur de leur projet ». Ces déclarations démontrent à la fois la volonté du gouvernement d'imposer la réforme et ses projets éducatifs territoriaux, remettant en cause le caractère national de l'école et l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, et la difficulté à laquelle il se heurte.

Au moment où tous les conseils municipaux doivent se prononcer, la mobilisation des enseignants et des agents territoriaux avec les parents d'élèves s'amplifie dans nombre de communes et départements, exigeant du ministre qu'il retire le décret Peillon, et des maires, qu'ils renoncent à appliquer la réforme. Rien n'est réglé.

## Pétition nationale lancée par le SNUDI-FO (extraits)

## "Le seul "assouplissement" possible, c'est l'abrogation"

« Monsieur le Ministre, Vous venez d'être nommé. Le 12 février 2013, le 14 novembre 2013, le 5 décembre 2013 et à de multiples reprises dans les départements, les enseignants des écoles et les agents territoriaux, avec leurs syndicats et leurs fédérations (FO, CGT, SUD et SNUipp) ont montré leur opposition au dispositif sur les nouveaux rythmes scolaires voulu par votre prédécesseur. Ils ont été très souvent soutenus par des parents d'élèves et des élus municipaux (...).

Ce décret provoque inquiétude et rejet de la part des enseignants, des parents et de nombreux élus locaux. Le 8 avril dernier, le Premier ministre, lors de son discours de politique générale à l'Assemblée nationale, a annoncé un "assouplissement du cadre réglementaire des rythmes". Le seul "assouplissement" possible, c'est l'abrogation pure et simple du décret du 24 janvier 2013. C'est ce que nous vous demandons, Monsieur le Ministre. »

## Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

## "Retrait de la réforme, rassemblement à la préfecture de Bobigny, le 24 mai"

« L'assemblée (130 présents) réunie ce jour, jeudi 3 avril aux Pavillons-sous-Bois, en présence de M. le maire, d'enseignants syndiqués au SNUDI-FO et au SNUipp-FSU, de parents d'élèves avec leurs associations, d'animateurs, d'agents communaux, se prononce clairement pour le retrait du décret sur les rythmes scolaires. L'assemblée unie prend acte de la position du maire de ne pas appliquer la réforme. L'assemblée, ce soir, décide d'aller à Bobigny, en rassemblement au parvis de la préfecture, et demande d'ores et déjà à être reçue par le préfet et le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), samedi 24 mai à 10 h 30.

**L'assemblée des Pavillons-sous-Bois lance un appel à toutes les communes, tous les maires, tous les parents et enseignants, animateurs et agents communaux avec leurs organisations dans tout le département, pour venir avec nous à ce rassemblement afin d'exiger ensemble le retrait de la réforme des rythmes scolaires.**

La ville des Pavillons-sous-Bois ira en rassemblement à Bobigny le samedi 24 mai. Toute la Seine-Saint-Denis, dans l'unité, allons-y pour dire : Retrait de la réforme des rythmes scolaires ! »

Motion adoptée à l'unanimité des 130 présents ■

## UNIVERSITÉ. LOI FIORASO &gt; PARIS-VIII (SAINT-DENIS)

## Etudiants, enseignants et personnels s'opposent à la "Communauté d'universités et d'établissements Paris VIII-Paris X"

Jean-Pierre Fitoussi

Le 9 avril dernier, Geneviève Fioraso, ex-ministre devenue secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, répondant aux plus de 8 000 universitaires demandant un changement de politique, ose affirmer : « Personne n'a donc jamais contraint qui que ce soit à fusionner, nous sommes ouverts à toutes les stratégies de partenariats, pour atteindre une trentaine de sites » (1).

L'un de ces projets de site est « Paris-Lumière », qui vise notamment à regrouper l'université de Saint-Denis (Paris-VIII) avec celle de Nanterre (Paris-X).

## "NON AU REGROUPEMENT AVEC L'UNIVERSITÉ PARIS-X-NANTERRE"

Le 8 avril, près de 500 étudiants, personnels enseignants et administratifs de Paris-VIII ont manifesté dans l'université pour exiger :

— « l'abrogation des mesures liberticides incluses dans le nouveau règlement intérieur, qui menace les libertés d'expression et d'association au sein de l'université » ;

— « la remise en cause du regroupement avec l'université Paris-X-Nanterre et des conséquences qu'il aura sur les conditions d'études et de travail au sein de l'université » ;

— « le retour sur la suppression unilatérale de nos formations et de nos acquis : suppression de diverses formations (5 licences de langue, le diplôme d'études supérieures



10 avril 2014, blocage de Paris-VIII : « Le regroupement, on n'en veut pas ! »

d'université (DESU) art-thérapie, l'Institut d'enseignement à distance menacé), fin des rattrapages en septembre, fin du droit d'inscription de tout-e-s les étudiant-e-s étranger-ère-s » (2).

En fin de soirée, les CRS sont intervenus pour expulser les manifestants qui s'étaient rassemblés devant la présidence de l'université.

En réponse, le 10 avril, « étudiants, enseignants et personnels administratifs ont bloqué les entrées de l'université Paris-VIII, à Saint-Denis, hier, de 9 heures à 10 heures. Ils entendaient protester contre le projet de rapprochement de leur université avec celle

de Paris-X-Nanterre (Hauts-de-Seine), prévu dans le cadre de la loi Fioraso, du nom de l'ancienne ministre de l'Enseignement supérieur. Trois à quatre cents personnes se sont ensuite réunies en assemblée générale et ont défilé dans l'université » (Le Parisien, 11 avril. Pour sa part, l'intersyndicale propose : « Si toujours rien, à partir du 4 mai : grève et, évidemment, pas de retour de maquette » (3).

(1) <http://www.letudiant.fr/educpros>  
(2) site <http://paris-luttes.info/le-mouvement-continue-a-la-faculte>  
(3) Site Sauvons l'université.

## PARIS

## Vingt délégations d'instituteurs et de parents, venues de onze arrondissements, se sont rassemblées au rectorat le 10 avril

Reporté après les élections municipales, le comité technique académique (CTA) sur les ouvertures et fermetures de classes à la rentrée prochaine se réunissait le 10 avril. Un préavis de grève avait été déposé par les syndicats enseignants SNUDI-FO, SNUipp-FSU et SUD.

Instituteurs et parents sont révoltés par le plan de la direction de l'académie :

36 fermetures pour 21 ouvertures, 10 créations de postes, mais aucun pour les classes !

Déjà exaspérés par l'application de la réforme des rythmes scolaires qui entraîne désordre et conflits multiples dans les écoles, confrontés à la généralisation du non-remplacement des enseignants en congé, les parents et les instituteurs présents sont nombreux à exprimer leur colère. « On en est même arrivés, dans une école du XII<sup>e</sup>, à ce qu'une classe soit confiée pendant trois jours à un animateur, faute de remplaçant », nous dit l'un d'entre eux.

DANS UNE ÉCOLE DU XIX<sup>e</sup>, 100 % DES INSTITUTEURS EN GRÈVE

Le lundi précédent, des délégations de neuf écoles sans remplaçants ont été reçues au rectorat.

Dans plusieurs d'entre elles, certains jours de classe n'étaient plus assurés depuis quelques semaines, soit le lundi, soit le mercredi matin, faute de remplacement

d'un instituteur en temps partiel. Le rectorat reconnaît que la situation des remplacements n'a jamais été aussi critique, cinquante-trois postes ayant été supprimés en quatre ans et seulement quatre créés pour la rentrée prochaine.

Pratiquement toutes les écoles victimes d'une mesure de suppression se sont déplacées ce jeudi 10 avril.

Elles sont reçues toute la matinée, accompagnées par les délégués syndicaux, et, pendant des heures, plaident la cause de l'instruction des enfants. Parmi les délégations, celle, très nombreuse, d'une école du XIX<sup>e</sup> arrondissement, où 100 % des instituteurs se sont mis en grève pour venir manifester. Les parents sont venus avec leurs enfants. Dans la dernière période, quatre enseignants de l'école ont été victimes d'agressions.

On veut leur enlever une classe alors que, de l'avis de tous, l'ensemble de l'école s'est mobilisé pour rétablir des conditions d'instruction correctes pour les enfants.

Pour justifier la fermeture, le rectorat leur oppose l'affectation d'un « maître sans classe » et l'obligation d'élaborer un projet éducatif spécifique pour le mériter ! Dans une école maternelle du même

arrondissement, où 20 % des enfants sont non francophones et arrivent au fur et à mesure de l'année scolaire, les enseignants disent que la fermeture les obligerait à renoncer à plusieurs dispositifs pédagogiques adaptés pour les accueillir.

Dans une école du X<sup>e</sup> arrondissement, le refus d'ouverture annoncé entraînerait des classes à 33 élèves.

Plusieurs enseignants ajoutent que la réforme des rythmes scolaires aboutit à la confusion entre le scolaire et le périscolaire. « C'est quoi l'école ? Ils ne savent plus exactement », indique une enseignante. Dans une autre école du XIII<sup>e</sup> arrondissement, si l'ouverture est refusée, les effectifs monteront à 29.

Et ce, alors qu'il y a une classe spécialisée pour les enfants en grande difficulté et des élèves handicapés dans de nombreuses classes.

Au cours du CTA, le rectorat ne modifiera aucune des propositions d'ouvertures et de fermetures, provoquant ainsi un vote unanime des représentants syndicaux des enseignants contre son projet.

Une nouvelle séance est convoquée pour le mardi de la rentrée, le 29 avril.

Nul doute que la détermination des instituteurs et des parents à défendre leur école se manifesterait à nouveau à cette occasion.

Michèle LEPEUVE ■



Manifestation de soutien aux salariés de Ciron, le 4 avril, à Barsac.

Société Ciron SA (Gironde) &gt; Reportage

## “Le patron nous a “vendus”, et ce qui nous attend, c’est le chômage”

9 h 30, le 4 avril, devant la mairie de Barsac (petite commune du sud de la Gironde essentiellement viticole) : le syndicat FO des industries chimiques de la Gironde a appelé à un rassemblement en soutien aux ex-salariés de la société Ciron SA, convoqués à l’entretien préalable de licenciement.

Jean-Yves, secrétaire départemental : « Cette petite entreprise familiale, qui employait 44 salariés, commercialise des produits chimiques. Une de ses activités était consacrée au conditionnement pour la vente dans le commerce (alcool à brûler, white spirit par exemple). Alors que, en termes de chiffre d’affaires, cette activité tirait la société “vers le haut”, c’est cette unité de production que le patron a “sacrifiée” (neuf licenciements). C’est aussi dans cette activité — et je ne crois pas au hasard — qu’il y a les camarades délégués et élus syndicaux. Machines, marque commerciale, licence d’exploitation, le patron a tout vendu, salariés compris, à un repreneur (Charbonneaux Brabant) dont l’entreprise est située à Reims. A mon sens, ce sont, à terme, les 32 emplois restants qui sont menacés. »

Des salariés renchérissent : « Charbonneaux nous propose de nous reprendre à Reims, à Grenoble ou Limoges, ou encore plus loin, dans le Nord, si des postes étaient à pourvoir au sein du groupe ! Ils savent bien que personne ne peut

accepter de telles possibilités de reclassement à plus de 500 kilomètres. Certains d’entre nous ont plus de trente-cinq ans de boîte. Pour ma part, j’ai 53 ans, j’ai toujours travaillé au Ciron, je me suis formée sur place, mais mon expérience professionnelle, ils s’en fichent. Dans les neuf licenciements, il y a essentiellement des femmes, mais aussi deux salariés handicapés. On sait très bien que la dixième collègue sera licenciée dans quelques mois. »

L’ex-députée syndicale explique : « On a été rachetés, délocalisés : le repreneur nous propose un reclassement. Si on refuse c’est le licenciement. Pour la collègue qui a trente-six ans de boîte, les indemnités qu’on lui propose se montent à 20 500 euros. Moi, après dix ans d’activité, ils vont me licencier avec 4 900 euros. Comme dans tout entretien préalable au licenciement économique, ils nous proposent un contrat de sécurisation professionnelle pour reclassement avec Pôle emploi, avec 80 % du salaire brut pendant douze mois. Et après ?

On sait tous qu’ici, à Barsac, ou même à Langon, ce qui nous attend, c’est le chômage de longue durée... »

Quant à savoir si elle attend quoi que ce soit du nouveau gouvernement Hollande-Valls, sa moue et son geste sont bien plus significatifs que tout discours : ce n’est pas de ce côté-là que viendra l’issue.

Correspondants du comité du POI ■

Tabac

## Seita va fermer son usine à Nantes, qui emploie 327 salariés

Le fabricant de cigarettes Seita doit annoncer, ce mardi 15 avril, son projet de fermer l’usine de Nantes, qui emploie 327 salariés, ainsi que son centre de recherche de Bergerac (Dordogne, 30 salariés), dans le cadre d’un plan de restructuration, selon *Le Figaro* (14 avril).

Le 24 mars, dans un communiqué de la fédération CGT des tabacs révélé par l’AFP, les représentants syndicaux avaient annoncé qu’un plan de restructuration, qui toucherait un tiers des 1 180 salariés de la Seita en France, était en préparation.

Ils avaient alors déjà indiqué que ce projet risquait d’aboutir à la fermeture de l’usine de Nantes, ainsi que du centre de recherche de Bergerac. Propriétaire de la Seita, le groupe anglais Imperial Tobacco a lancé un plan d’économies de 385 millions d’euros d’ici à 2018, dont 72 millions cette année.

Les salariés de la Seita, à Nantes, sont convoqués à une assemblée générale devant leur usine, mardi 15 avril à midi, pour être informés par les syndicats du résultat du comité central d’entreprise.

Tarifs EDF

## Le Conseil d’Etat exige une hausse rétroactive des tarifs d’électricité

Le 11 avril dernier, le Conseil d’Etat a retoqué les tarifs réglementés d’électricité d’EDF pour les particuliers, pour la période allant de fin juillet 2012 à fin juillet 2013, pour se conformer aux exigences de l’Union européenne. En effet, depuis l’ouverture à la concurrence du marché de l’électricité et du gaz en juillet 2007, la plus grande partie des abonnés ont maintenu leur abonnement chez les opérateurs historiques EDF et GDF ; seulement 6,2 % des clients résidentiels ont quitté EDF pour l’un des fournisseurs alternatifs.

C’est la raison pour laquelle, en juillet 2012, la Commission de régulation de l’énergie (CRE) — membre du groupe des régulateurs européens de l’électricité et du gaz, créé par la Commission européenne pour la mise en œuvre complète des directives européennes dans le secteur — avait recommandé une hausse de 5,7 % des tarifs, qu’elle avait ensuite réévaluée à 9,6 %. Le gouvernement Hollande-Ayrault avait alors augmenté les tarifs de 2 %.

Le gouvernement Valls devrait donc prendre, d’ici à deux mois, un nouvel arrêté conforme aux recommanda-

tions de la CRE, avec hausse rétroactive des tarifs à compter de fin juillet 2012. La facture rétroactive moyenne pourrait être de l’ordre de 40 euros ! Soulignons qu’à la hausse finale des tarifs de 2012 s’est déjà ajoutée une hausse de 5 % des tarifs au 1<sup>er</sup> août 2013, qui sera suivie d’une hausse de 5 %, à nouveau, en août 2014. Au final, la CRE a averti à plusieurs reprises que les prix de l’électricité devraient augmenter d’environ 30 % entre 2012 et 2017 ! ■

Hôpitaux

## La Fédération hospitalière de France présente un plan de 5 milliards d’économies

La Fédération hospitalière de France (FHF) a présenté, le 10 avril, un plan d’économies de 5 à 7 milliards d’euros en cinq ans dans les dépenses de santé.

« Il faut s’attaquer à une réforme de structure », « sans tabou », a déclaré à la presse Frédéric Valletoux, président de la FHF, qui représente 1 000 hôpitaux et environ 3 800 établissements médico-sociaux.

La FHF fait ses propositions au moment où le gouvernement entend économiser 10 milliards d’euros sur l’assurance maladie.

L’une des mesures préconisées par la FHF est la maîtrise de la masse salariale et l’organisation du travail, avec, notamment, des négociations d’accords RTT, visant à dégager un milliard d’euros sur cinq ans.

« On ne fera pas d’économies sans baisser les emplois », a prévenu Gérard Vincent, délégué général de la FHF, visant les effectifs des fonctions supports.

La FHF propose également que seuls les établissements qui assument une mission de service public (tarifs opposables, participation à la permanence des soins 24 heures sur 24, non-sélection des patients, etc.) soient autorisés à exercer ! Sur le modèle de l’enseignement privé, un financement public serait réservé aux établissements privés sous contrat de service public.

La Fédération hospitalière de France plaide également pour « des coopérations entre établissements » d’un même territoire. Elle chiffre à 100 millions d’euros par an les « économies » qu’elle entend réaliser. ■



Photo AFP

Bricolage

## Le Conseil d’Etat valide le nouveau décret sur le travail dominical

Photo DR



Le 10 avril, le Conseil d’Etat a rejeté la demande des syndicats de suspendre le décret du 7 mars autorisant l’ouverture le dimanche des magasins de bricolage. Saisi par les syndicats, le juge avait dû suspendre, le 12 février dernier, un premier décret autorisant l’ouverture depuis le début de l’année jusqu’au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Un mois après la suspension par le Conseil d’Etat, le ministère du Travail publiait un deuxième décret autorisant les magasins de bricolage à ouvrir le dimanche sans limite de temps ! Saisi une nouvelle fois par les syndicats, le Conseil d’Etat a, cette fois-ci, validé le décret, donnant ainsi satisfaction aux employeurs. ■

LE CHIFFRE

8,7

C’est, en millions, le nombre de travailleurs français vivant sous le seuil de pauvreté. L’Insee dénombre parmi eux 1,9 million de travailleurs présents sur le marché du travail mais vivant dans un foyer dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian.

## 3 Suisses France veut supprimer près de 200 postes

La direction de 3 Suisses France, qui a décidé d’abandonner son gros catalogue (représentant 20 % de son chiffre d’affaires) pour passer au « tout-Internet », a annoncé, le 10 avril, qu’elle envisageait de supprimer quelque 198 postes dans l’entreprise. Ce « plan social » devrait faire l’objet de négociations avec les représentants du personnel, dès le 17 avril, en comité d’entreprise.

3 Suisses France emploie actuellement 409 personnes.

# Etat espagnol

## L'événement Le 8 avril, le Congrès des députés a voté contre les droits du peuple catalan

Andreu Camps

**L**ors de la séance du Congrès des députés qui s'est tenue à Madrid le mardi 8 avril, la majorité du Parlement (199 sur 350), c'est-à-dire les députés du Parti populaire (PP) d'Aznar-Rajoy et ceux du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ont rejeté la demande du Parlement de Catalogne de pouvoir organiser une consultation permettant au peuple catalan de décider de son avenir politique. Quels sont les enjeux ?

### Pourquoi le peuple catalan aspire-t-il à la souveraineté ?

Rappelons-le, l'Etat espagnol, dont la clé de voûte est la monarchie, s'est constitué contre les différents peuples qui composent le pays. La monarchie, héritière de Franco, règne contre tous les peuples en refusant le droit de ces peuples à l'autodétermination. Donc, dans le cadre de cet Etat, toute aspiration à la souveraineté des peuples est déniée.

Le 12 décembre 2013, le Parlement régional de la Catalogne avait voté une résolution s'adressant au Congrès des députés central lui demandant de déléguer au Parlement de Catalogne le droit de convoquer un référendum.

Dans le même temps, le Parlement de Catalogne avait proposé que cette consultation ait lieu le 9 novembre 2014, pour que le peuple catalan se prononce sur la possibilité de constituer un Etat et sur son indépendance.

Du point de vue de la démocratie, ce droit est inaliénable. Mais du point de vue de la défense des institutions héritières du franquisme, en premier lieu de la monarchie, garantes des intérêts et privilèges du capital financier, ce droit est contradictoire aux intérêts de la classe capitaliste.

Ce n'est pas un hasard si la majorité de la grande bourgeoisie prétendue catalane s'est prononcée contre le droit du peuple catalan à décider de son avenir. Parce que le peuple catalan, comme tous les peuples de l'Etat espagnol, veut être souverain, pour pouvoir rejeter les plans d'austérité dictés par l'Union européenne et appliqués par le gouvernement Rajoy, et également par le gouvernement régional de la Catalogne.

La souveraineté, pour le peuple catalan comme pour tous les peuples, cela veut dire : que chacun puisse avoir un travail, un logement, l'accès à la santé et à l'enseignement public, c'est-à-dire que l'aspiration à l'autodétermination a un contenu social qui fait que les intérêts profonds du peuple catalan correspondent à ceux de tous les peuples, de toute la classe ouvrière ; c'est pour cela qu'ils sont contradictoires avec le régime de la monarchie, avec son gouvernement, et tous les gouvernements, y compris régionaux, qui appliquent les plans dictés par le capital financier.

### La seule classe qui puisse répondre aux aspirations du peuple catalan, c'est la classe ouvrière

En effet, la classe ouvrière en Espagne s'est constituée comme une classe unifiée, avec les mêmes intérêts, revendications, conquêtes,



Le 11 septembre 2013, à Barcelone.

organisations, de Madrid à Cadix et Barcelone. Toutes les revendications d'une certaine importance s'étendent à tout le pays. Ainsi, la grande manifestation du 22 mars dernier, qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes sur le mot d'ordre : « *Dehors le gouvernement Rajoy* », était constituée de cortèges venus de tout le pays. Ce n'est pas un hasard si le drapeau agité par la grande majorité des manifestants a été le drapeau de la République, montrant ainsi l'unité des travailleurs de tout le pays.

Dans la longue lutte contre la dictature franquiste, de 1936 à 1975, une alliance s'est constituée entre les travailleurs et les peuples dans la résistance à cette dictature, notamment avec les peuples basque et catalan, qui ont été à l'avant-garde de la lutte contre la dictature.

Pour tout travailleur conscient, qu'il soit de Madrid ou de Séville, la défense du droit à l'autodétermination du peuple basque ou catalan est indissolublement liée à la défense des revendications, à la reconquête des droits ouvriers, et notamment à la reconstitution des organisations syndicales.

Mais la politique suivie par les principales organisations politiques qui se réclament de la classe ouvrière, notamment le PSOE et le Parti communiste d'Espagne (PCE), a été d'essayer de casser cette alliance, dans l'objectif de préserver les institutions héritières du franquisme, de restaurer la monarchie, au prix d'une légalité précaire des partis et des syndicats, de l'établissement d'un Congrès de députés élus, de municipalités élues, et de la division du pays en dix-sept régions.

Trente-six ans après l'adoption de la nouvelle Constitution en décembre 1978, le cadre de cette Constitution apparaît aggravé par les conséquences de l'effondrement économique, et contradictoire aux droits démocratiques les plus élémentaires, dont le droit à l'autodétermination, et aussi au droit à un salaire, à l'emploi et au droit à l'existence des syndicats. Ces derniers mois, les juges franquistes ont multiplié les attaques contre les syndicats ; plus d'une centaine de syndicalistes ont été poursuivis, dont les huit délégués syndicaux d'Airbus qui sont menacés de lourdes peines de prison pour faits de grève.

L'incompatibilité entre la classe ouvrière organisée et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et les institutions de l'Etat, apparaît d'une manière éclatante.

C'est dans la lutte pour préserver son unité comme classe que la classe ouvrière peut aider l'aspiration à la souveraineté du peuple catalan et de tous les peuples à se réaliser.

### D'où Rajoy tire-t-il la force de s'opposer aux aspirations du peuple catalan ?

La force du gouvernement Rajoy n'est pas le produit de sa majorité parlementaire précaire, mais du fait qu'au nom de la préservation de la monarchie, le principal parti se réclamant de la classe ouvrière — le PSOE — agit contre le droit

des peuples, menaçant ainsi de division la classe ouvrière de tout le pays.

Le deuxième appui reçu par Rajoy, ce sont les institutions internationales du grand capital. En effet, dès le 14 décembre 2013, Van Rompuy, président du Conseil européen, s'est affiché aux côtés de Rajoy pour refuser les droits du peuple catalan. Quelques jours après, Manuel Barroso, président de la Commission européenne, se prononçait dans le même sens, ainsi que la porte-parole de la Commission, Pia Ahrenkilde. Se sont également prononcés dans le même sens le porte-parole de la Maison-Blanche, Caitlin Hayden, et le porte-parole de l'OTAN.

Toutes les institutions du capital financier donc, notamment celles de l'Union européenne, se sont prononcées contre le droit du peuple catalan, c'est-à-dire contre le droit des peuples. Il peut paraître paradoxal qu'au moment même où elles appellent à des élections à un « Parlement européen », ces institutions se prononcent contre les droits des peuples. Mais le capital financier a besoin de ces institutions supranationales, en dehors de tout contrôle, et non de l'expression de la souveraineté des peuples. Car ils savent que si les peuples sont souverains, ceux-ci n'accepteront pas les plans d'austérité, d'ajustement et de destruction sociale avancés par l'Union européenne et la troïka.

### Quelle issue démocratique ?

Le même 14 décembre 2013, les syndicats majoritaires en Catalogne, l'Union générale des travailleurs (UGT) et les Commissions ouvrières (CCOO), se sont prononcés pour que la consultation décidée par le Parlement de Catalogne puisse se tenir, et ils ont exigé de l'Etat espagnol qu'il garantisse la tenue de cette consultation. Le gouvernement central, avec l'accord du secrétaire général du PSOE, en refusant ce droit, prépare un affrontement aux conséquences imprévisibles. Il est du devoir des organisations de la classe ouvrière, notamment de ses confédérations syndicales majoritaires, l'UGT et les CCOO, de prendre en charge la défense de ces droits, car c'est la seule façon de maintenir l'unité de la classe ouvrière. En faisant cela, elles rétabliront l'alliance entre les travailleurs et les peuples qui a existé tout au long de la longue résistance contre la dictature franquiste.

Les militants ouvriers, les travailleurs, les syndicalistes qui défendent cette politique dans tout le pays, ont constitué, le 12 novembre 2012, un « Comité pour l'alliance des travailleurs et des peuples ». Ce comité appelle aujourd'hui à mener, notamment dans les organisations ouvrières, une campagne pour garantir la défense du droit démocratique élémentaire du peuple catalan, contre ce gouvernement et le régime monarchiste.

Le 14 juin prochain, une conférence est organisée à Madrid « pour les droits sociaux, pour la liberté et pour la fraternité entre les peuples de l'Etat espagnol ». Il y a un lien indissoluble entre ce combat et le combat d'unité dans les organisations ouvrières contre la politique de « dialogue social », pour organiser l'action unie pour le retrait des différents plans d'austérité, et notamment de la contre-réforme du travail, la nouvelle réforme des retraites, et toutes les autres mesures qui attentent aux libertés et aux droits, tel le nouveau projet de loi contre l'avortement.

Ce combat intéresse tous les peuples d'Europe, tous les travailleurs, parce que ce combat fait la jonction, à l'échelle de tout le continent, avec la résistance à la politique de l'Union européenne et des gouvernements qui s'y soumettent. ■

Photo AFP



A Lougansk, le 13 avril 2014, un détachement armé investit un bâtiment officiel.

# “L’Ukraine au bord de la guerre civile” (Le Monde) Qui est responsable ?

Dominique Ferré

“L’Ukraine au bord de la guerre civile”, titre le quotidien *Le Monde* (15 avril). Dans les déclarations des dirigeants américains et européens, et dans les médias à leur service, c’est bien sûr la Russie, Poutine et ses « agents provocateurs » qui « sèment le trouble », et les « milices pro-russes » qui occupent des bâtiments officiels (1). Le sang a coulé à nouveau en Ukraine, à l’est du pays, dans la ville de Slaviansk, lors de l’assaut donné par les forces du Centre antiterroriste du SBOu (ex-KGB ukrainien) contre les militants qui occupent les bâtiments gouvernementaux.

## Provocations

« Une opération antiterroriste a commencé à Slaviansk », a déclaré le ministre de l’Intérieur ukrainien. Le groupe néonazi Pravyi Sektor a immédiatement mis ses groupes armés à disposition pour aller faire « régner l’ordre ». De son côté, la députée Irina Farion, du parti d’extrême droite Svoboda — membre de la coalition gouvernementale — a déclaré que « les créatures qui s’aventurent dans la voie du séparatisme ne méritent que la mort ». Irina Farion est par ailleurs rapporteur du projet de loi sur les langues officielles, qui menace, depuis des mois, d’interdire la langue russe... pourtant langue maternelle de la moitié du peuple ukrainien.

## Visite “privée” du chef de la CIA

Avec de telles provocations qui se succèdent depuis deux mois, ajoutées au plan d’austérité brutal signé avec le FMI fin mars, nul besoin « d’agents russes » pour que des dizaines de milliers d’Ukrainiens descendent dans les rues de toutes les villes de l’est du pays : Donetsk, Kharkiv, Lougansk, et d’autres, mais aussi à Odessa, au sud. Dans ces villes, les occupations spo-

radiques de bâtiments officiels avaient commencé il y a des semaines. Mais un cran a été franchi le 13 avril avec l’assaut ordonné à Slaviansk. La veille de cette décision des autorités ukrainiennes, John Brennan, le directeur de la CIA, effectuait une « visite privée » (sic) à Kiev, révélée par un député à l’agence russe Interfax et que la Maison-Blanche a été contrainte de reconnaître. Pur hasard de calendrier (2) ?

## Washington verse de l’huile sur le feu

Derrière la « désescalade », revendiquée officiellement à Washington, Bruxelles et Paris, les dirigeants des Etats-Unis, de l’Union européenne et de l’OTAN ne cessent de mettre de l’huile sur le feu. L’administration américaine annonce une nouvelle visite, le 22 avril, du vice-président américain, à Kiev, pour témoigner de son soutien.

A l’ONU, l’ambassadeur des Etats-Unis martèle que « la musique et la chorégraphie des troubles (à l’est de l’Ukraine) ont été écrits en Russie ». Les 8 et 9 avril, plus de 250 dirigeants politiques et militaires (dont le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian) s’étaient réunis dans un séminaire de l’OTAN à Paris, où il fut affirmé la nécessité de « préparer un plan d’action, réinvestir dans notre défense et renforcer le lien transatlantique ».

Que dans cette affaire le gouvernement russe cherche à défendre ses intérêts, nul ne le conteste. Mais contrairement à ce que prétend la campagne de désinformation permanente — tout comme les déclarations patriotiques du Kremlin —, la Russie est affaiblie, car les sanctions américaines et européennes, inquiétant les investisseurs étrangers, accélèrent le rythme de la fuite des capitaux (100 milliards de dollars en trois mois).

## Les mineurs du Donbass “respirent de l’encens”

Quant aux manifestations dans les villes de l’est industriel, elles prennent

de plus en plus un contenu social après l’annonce du plan du FMI (augmentation du prix du gaz de 50 % au 1<sup>er</sup> mai, gel des salaires). Le journal britannique *The Guardian* (13 avril), cite, parmi les nombreux mineurs qui manifestent à Donetsk, Oleg Obolents, fondateur d’un syndicat indépendant : « Les mineurs du Donbass “respirent de l’encens”, dit-il, usant d’une expression inspirée des enterrements orthodoxes qui signifie “avoir un pied dans la tombe”. Un dixième du charbon ukrainien est vendu en Russie, le principal partenaire commercial du pays. Un tiers est livré aux usines métallurgiques qui, elles aussi, vendent la majeure partie de leur production en Russie. Mais depuis que le nouveau régime de Kiev s’est tourné vers l’Europe, la Russie a interrompu ses échanges commerciaux, les commandes sont en chute libre. Si l’accord d’association (avec l’Union européenne) s’applique et que le marché ukrainien s’ouvre à l’Europe, les normes européennes mèneront au déclin de la métallurgie et des mines d’Ukraine, et à des pertes d’emplois, dit Obolents. Selon lui, beaucoup de mineurs ne sont pas venus manifester car ils craignent pour leur emploi. “Quand ils n’auront pas reçu leur salaire depuis deux ou trois mois, ils sortiront (...) ; les affamés n’auront rien à perdre”, dit-il. »

(1) Quand Victoria Nuland, secrétaire d’Etat américaine adjointe, a reconnu que les Etats-Unis ont consacré 5 milliards de dollars au financement de « la démocratie » en Ukraine, néonazis compris, et que les représentants américains et de l’Union européenne se succédaient à Kiev pour prendre la parole dans les meetings de l’opposition d’alors, ce n’était évidemment pas de « l’ingérence », bien entendu. De qui se moque-t-on ?

(2) C’est également quelques jours après une entrevue entre Victoria Nuland et les dirigeants de Svoboda que ceux-ci organisèrent, le 18 février, la manifestation armée qui provoqua une centaine de morts, tués par des snipers. A ce sujet, la télévision publique allemande ARD vient de diffuser une enquête remettant sérieusement en cause la version officielle, et accusant les forces actuellement au pouvoir à Kiev d’avoir elles-mêmes commandité les tirs de snipers sur la foule.

## CHRONIQUE

# “Positive”, l’élection du président de la Commission européenne par le “Parlement” européen ?

A propos d’une interview d’Alexis Tsipras (Parti de la gauche européenne)

**A**lexis Tsipras était, incontestablement, la personnalité mise en avant par les forces du Front de gauche qui appelaient à manifester ce samedi 12 avril à Paris. Porte-parole de la Coalition de la gauche radicale (Syriza) en Grèce (1), il a été désigné par le Parti de la gauche européenne (dont font partie, en France, le PCF et le Parti de gauche) comme son candidat au poste de président de la Commission européenne. En effet, il a été décidé, en prévision des élections au Parlement européen, que c’est le « Parlement » qui élira le président de la Commission européenne.

A ce sujet, Alexis Tsipras (2) explique : « Le principal axe de notre campagne, c’est la nécessité d’un changement de la politique économique de l’Union européenne (...). Les décisions sont prises à huis clos entre petits groupes de personnes où des ministres des Finances ou Premiers ministres décident de s’attaquer au peuple sans l’en avertir au préalable. »

Que les décisions brutales prises par le FMI et les institutions européennes, et mises en œuvre par les gouvernements, soient le fait d’une petite minorité ne fait aucun doute. Mais la démocratie signifie-t-elle simplement que les peuples devraient être « avertis au préalable » de ces attaques ? La démocratie n’exige-t-elle pas que ces plans, et les institutions qui ne servent qu’à les fabriquer, soient balayés ?

On interroge Alexis Tsipras : « Vous cautionnez malgré tout les institutions européennes... » Il répond : « La possibilité, pour la première fois avec ces élections, de faire élire le président de la Commission par le Parlement européen, c’est un changement positif (...). Là, il faut reconnaître qu’une décision positive a été prise. »

Nul ne peut soupçonner Alexis Tsipras de ne pas connaître les conséquences de la politique des institutions européennes (et du FMI) en Grèce, depuis le premier mémorandum du Premier ministre « socialiste » Papanréou en 2010.

Mais alors, quel travailleur grec, ayant perdu plus de 40 % de son pouvoir d’achat, quel chômeur jeté de son emploi par les mémorandums, quel jeune (65 % des jeunes sont sans travail) peut croire un instant au « pas en avant positif » de cette élection du président de la Commission par le « Parlement » européen ?

Puisqu’Alexis Tsipras ne cultive même pas l’illusion qu’il pourrait être lui-même élu président de la Commission européenne (3), que va changer le fait que Jean-Claude Juncker (du Parti populaire européen) ou Martin Schulz (du Parti socialiste européen) soit élu président de la Commission européenne, eux dont les partis respectifs sont engagés, dans chaque pays — et parfois ensemble dans des gouvernements de coalition, comme en Grèce et en Allemagne — dans la même politique d’austérité ? Poser la question, c’est y répondre.

Mais pour Alexis Tsipras, pas question de « détruire l’Union européenne », position qui serait l’apanage de « l’extrême droite populiste ».

Pour « la gauche européenne, il ne s’agit pas de détruire, mais de changer l’Europe », c’est-à-dire l’Union européenne, fondée sur le traité de Maastricht (1992), lui-même basé sur « l’économie de marché », la « concurrence libre et non faussée ».

Il y a indiscutablement une chose qui changerait le destin des travailleurs grecs : ce serait l’abrogation des mémorandums qui ont dévasté la Grèce. Cette exigence, qui reste celle de la majorité des travailleurs

grecs, et des électeurs de Syriza, est absente des réponses d’Alexis Tsipras. En Grèce, dit-il, « c’est (...) le problème de la dette qu’il faut régler avant tout, ce à quoi il faut ajouter des investissements publics européens... »

D’une part, Alexis Tsipras, au nom de la « gauche européenne », est en campagne pour la réforme des institutions européennes. D’autre part, on ne trouve plus trace dans son discours du mot d’ordre repris, inlassablement depuis quatre ans, dans chaque grève, chaque manifestation, chaque occupation, par des centaines de milliers de voix, et pour lequel des centaines de milliers de Grecs s’apprêtent à voter Syriza : « Prenez votre mémorandum et dégagez, ouste ! »

D. F. ■

(1) Syriza est devenue, lors des élections de juin 2012, le premier parti d’opposition parlementaire, lorsqu’elle s’est prononcée « pour l’abrogation des mémorandums », les plans d’austérité de la troïka mis en œuvre par les gouvernements grecs depuis 2010.

(2) Interview à Mediapart, le 12 avril.

(3) La gauche européenne, dit-il, va devenir la troisième force au Parlement européen après la droite (PPE) et les « socialistes » (PSE).

Photo AFP



Alexis Tsipras prenant la parole lors d’une conférence organisée le 16 avril 2013, à Athènes, par le journal *The Economist*.



## Centrafrique

# Mauvaise nouvelle ! L'ONU déploie des casques bleus



Photo AFP

S. K. Koza

**Avec une résolution adoptée à l'unanimité, sur proposition française, le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé, le 10 avril dernier, le déploiement d'environ 12 000 casques bleus en République centrafricaine. Ils prendront, le 15 septembre prochain, pour une durée initiale qui court jusqu'au 30 avril 2015, « la relève de 6 000 soldats de la force africaine de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique — NDLR), sur place aux côtés de 2 000 militaires français (...). Les Européens ont aussi promis 800 hommes, dont des gendarmes français qui ont commencé à patrouiller mercredi dans Bangui » (AFP, 10 avril).**

Ainsi donc, c'est malgré la présence d'un fort contingent de forces étrangères dans le pays que le chaos actuel s'est installé. Qu'on en juge ! D'abord, la présence tutélaire de l'impérialisme français, avec sa base militaire de plus de 400 hommes installée à Bangui depuis l'indépendance. Ensuite, lors des troubles, qui se conclurent par l'arrivée au pouvoir du général François Bozizé, la Force multinationale en Centrafrique a été déployée à partir du 2 octobre 2002. Elle a été remplacée, le 12 juillet 2008, par la Force multinationale de l'Afrique centrale, déployée dans le cadre de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax) liée à la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale. Le 15 décembre 2013, la Micopax a été remplacée par la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), pilotée par l'Union africaine. Les casques bleus annoncés en remplacement de la Misca relèveront désormais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies de stabilisation en Centrafrique.

### "FAISEUR DE ROI"

Mieux, on peut établir que le chaos actuel est directement dû à la spoliation des Centrafricains de leur souveraineté. L'instabilité constante, l'affaiblissement de l'Etat, notamment en privant ce dernier de ressources par l'application des plans du FMI et de la Banque mondiale,

sont des conditions favorables à l'exploitation des immenses ressources du pays (or, diamants, etc.). En « faiseur de roi », l'impérialisme français était le maître de la situation. C'est avec son accord que les troupes du général Bozizé, soutenues par le Tchad, ont, le 15 mars 2003, renversé le président élu Ange-Félix Patassé. C'est encore avec son accord que les troupes de la coalition Séléka de Michel Djotodia, soutenues toujours par le Tchad, arrachent le pouvoir à Bozizé le 24 mars 2013.

La prise du pouvoir par des troupes armées, toujours utilisée en Centrafrique, à une exception près, a toujours été accompagnée et suivie de pillages, car, par manque de moyens de l'Etat, ces troupes sont généralement abandonnées à elles-mêmes. La coalition Séléka n'a pas fait exception à la règle. Mais cette fois-ci, le fait que, dans sa grande majorité, la Séléka soit composée de musulmans va donner une coloration religieuse à la crise. Contre les pillages de la Séléka, des milices anti-balaka se sont organisées et s'en prennent aux musulmans et à leurs biens.

### PILLAGES ET TRAFICS EN TOUS GENRES

Alors, de pillages en contre-pillages, de représailles en contre-représailles, les portes de l'enfer ont été ouvertes en République centrafricaine, faisant de nombreuses victimes, des déplacés et des expatriés. On dit que les Centrafricains musulmans ont dû se réfugier dans les pays limitrophes (de 15 %, la proportion de musulmans serait tombée à 2 % de la population). Mais à qui fera-t-on croire que la solution serait dans le renforcement de la présence de forces étrangères dans le pays ? Jusqu'à présent, celles-ci, souvent impliquées dans des trafics en tous genres et accusées de violation des droits de l'homme, n'ont fait que changer d'uniformes, de casques et d'insignes.

Cette fois encore, il est demandé que « le plus grand nombre possible » de soldats africains deviennent casques bleus après une sélection par l'ONU, notamment sur des critères de respect des droits de l'homme » (AFP).

La bonne nouvelle serait le départ de toutes les forces étrangères (y compris africaines) de la Centrafrique pour que les Centrafricains, en toute souveraineté, trouvent des solutions centrafricaines aux problèmes centrafricains. ■

## Algérie

# Derniers meetings de Louisa Hanoune avant l'élection présidentielle du 17 avril

Revue de presse

**"Meeting populaire de Louisa Hanoune, à Jijel. Le procès du parti unique"**  
(Le Soir, 8 avril)

"La secrétaire générale du Parti des travailleurs a tenu, hier, un meeting populaire à la salle Aberkane, dans la ville de Jijel, au cours duquel, et devant une assistance nombreuse dont une partie est composée de femmes et de jeunes, elle a développé ses positions politiques à l'égard de l'actualité nationale et internationale en cette campagne électorale qui tire à sa fin. Un fait marquant, et tirant profit de sa présence dans sa région natale, les militants du Parti des travailleurs ont célébré le 60<sup>e</sup> anniversaire de la première responsable du parti, qui a été agréablement surprise par ce geste symbolique.

D'emblée, et fidèle à ses positions, et au rythme du folklore local, la fille de Boudrar a plaidé pour la réouverture des dossiers en suspens de la réconciliation nationale : les disparus, les victimes du terrorisme (...). "Je ne suis pas responsable de ce qui s'est passé", a-t-elle insisté.

Une façon de se démarquer du pouvoir actuel qui a, selon elle, failli. Sur sa lancée, elle a ajouté : "Nous sommes à la croisée des chemins." Elle a tiré à boulets rouges sur le système éducatif qui est, selon elle, importé du processus de Barcelone, sans omettre toutefois de fustiger le système LMD qui accorde des formations dont les diplômes ne sont pas reconnus dans la fonction publique.

Développant un discours virulent, Louisa Hanoune a critiqué ouvertement le système du parti unique, qui a failli dans la résolution des problèmes liés au vécu des citoyens car, a-t-elle tenu à préciser, les institutions héritées du parti unique sont défailtantes. »

**"Mme Hanoune à Tipasa : Je vais revenir au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur"**  
(Horizons, 9 avril)

"Selon la candidate, l'élection du 17 avril est une étape charnière pour la République. "Le scrutin présidentiel est comparable à tout point de vue au référendum pour l'autodétermination de 1962, car il s'agit d'un processus visant l'enracinement de la souveraineté nationale, seul moyen de mettre définitivement un terme aux agendas des étrangers, dont la seule visée est de piller les richesses de notre pays", analyse-t-elle.

Sur sa lancée, la présidente du PT a tiré à boulets rouges sur ses adversaires et ceux qui prônent le boycott de l'élection. Elle s'est dite, en effet, contre le concept de régionalisation, qui est aux antipodes des valeurs et des idéaux républicains de la révolution algérienne. Elle a également mis en garde contre la révision de la règle 51-49 (1) et la possibilité de transférer des devises à l'étranger dans le cadre des investissements. En revanche, Louisa Hanoune a déclaré que grâce aux luttes menées par son parti, de nombreux acquis sociaux et économiques ont été arrachés ces dernières années. Seulement, soutient-elle, "le peuple n'a pas pro-

fité pleinement de ces avancées, car les institutions en place ont failli dans leur mission". Devant une salle comble, la candidate a promis aux jeunes d'en finir avec le chômage et l'emploi précaire. Concernant le volet économique, elle s'est engagée, "si le peuple me fait confiance", à revenir au monopole de l'Etat sur le commerce extérieur pour faire barrage aux "prédateurs qui ruinent le pays". »

**Béjaïa : "Amazighe, langue officielle" (Louisa Hanoune)**  
(Le Quotidien d'Oran, 10 avril)

"La seule femme candidate à la présidentielle du 17 avril a promis, par ailleurs, de réconcilier les Algériens avec leur histoire, en tenant compte de ses aspects positifs et négatifs, à travers l'institutionnalisation des dates du 8 mai 1945, 5 octobre 1988, et la fête de Yennayer (Nouvel An berbère qui correspond au 12 janvier de chaque année), en en faisant une journée chômée et payée.

Cette réconciliation concerne également la mise en place d'un secrétariat d'Etat chargé de la généralisation de la langue amazighe et sa promotion en une deuxième langue officielle, pour qu'elle soit utilisée dans la recherche scientifique et les correspondances administratives, ajoutant qu'il s'agissait de réparer "une injustice historique". »

**Louisa Hanoune à Khenchela et Tébessa : Parer aux tentatives de déstabilisation du pays"**  
(El Moudjahid, 12 avril)

"La candidate Louisa Hanoune a appelé, jeudi à Khenchela, à une mobilisation massive pour faire avorter toutes les tentatives d'installation d'un climat d'anarchie et de désordre visant la déstabilisation du pays, et à faire face aux aventuriers qui comptent sur l'intervention étrangère, a-t-elle souligné, lors d'un meeting à la cinémathèque de la ville. "Nous sommes face à un choix historique à partir duquel nous devons sortir grandement victorieux", dit-elle. Elle a appelé à une véritable rupture avec le système du parti unique, à travers l'instauration d'une Deuxième République, permettant la poursuite de la concrétisation des objectifs et des acquis du 1<sup>er</sup> novembre 1954, soulignant que les institutions actuelles héritées du système du parti unique (FLN) étaient incapables de répondre aux attentes et aux aspirations du peuple algérien.

"J'appelle à l'instauration d'une Deuxième République pour rendre la parole au peuple, en organisant un débat national en vue de la consécration de la démocratie et de toutes les libertés, notamment individuelles et collectives", a-t-elle précisé sous les acclamations de la foule. » ■

(1) Au milieu des années 2000, le président Bouteflika a annoncé l'échec de la politique de privatisations et l'instauration du "49/51", 49 % d'investissements étrangers, 51 % d'investissements algériens.



Louisa Hanoune, la candidate du Parti des travailleurs, lors du meeting à Tipaza, le 8 avril 2014.

Photo AFP

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

**Un appel du journal *The Organizer*: « Bas les pattes devant le Venezuela »**

A peine entamée sous l'égide de l'Organisation des Etats américains (OEA), la tentative de « conciliation » entre le gouvernement Maduro et ce qu'on appelle « l'opposition démocratique » a fait long feu. Le député de ladite « opposition » Julio Borges a déclaré : « *Maintenant plus que jamais, les manifestations sont nécessaires pour faire pression pour parvenir à un changement radical.* » Un changement « radical » qui, pour Washington, signifie tout simplement le renversement du gouvernement légitime du Venezuela.

Aux Etats-Unis, le journal ouvrier *The Organizer* lance un appel pour exiger l'arrêt immédiat des intrusions nord-américaines dans les affaires politiques du Venezuela et la reconnaissance du président légitimement élu, Nicolas Maduro.

*The Organizer* cite les récents propos de la sous-secrétaire d'Etat américaine pour l'Amérique latine, Roberta Jacobson : « *Toutes les options (y compris militaires — NDT) sont sur la table.* » Le journal rappelle que depuis 2000, le budget fédéral a déjà consacré 90 millions de dollars au financement de « l'opposition démocratique ». Et encore ne s'agit-il là que de la partie « visible » de ce financement, sans parler de son usage.

Le 1<sup>er</sup> avril, à Chacao, district métropolitain de Caracas, la capitale, des hommes masqués ont ainsi attaqué et incendié le siège du ministère du Logement dans lequel travaillaient mille deux cents personnes et qui abritait une crèche avec 89 enfants.

CHIFFRE

**26,7 %**

**C'est, en Grèce, selon le service des statistiques, le taux de chômage en janvier, l'un des plus élevés des pays de la zone euro. Le chômage des femmes est de 30,2 %. Celui des jeunes de moins de 24 ans atteint 60,4 % !**

CHINE

**Les salaires, première revendication au cœur des grèves**

En février dernier, « *China Labour Bulletin* » (CLB) a rendu public un nouveau rapport, intitulé : « *A la recherche du syndicat : le mouvement des travailleurs de 2011 à 2014.* »

« Les revendications les plus courantes pendant ces protestations sont liées aux problèmes économiques du secteur manufacturier. Même si les salaires ouvriers ont augmenté de 50 % en moyenne depuis mi-2010, pour beaucoup de travailleurs, ils sont toujours trop bas, car ils ne gagnent que légèrement plus que le salaire minimum local. (...) »

CLB recense aussi des cas où les travailleurs demandent le versement des cotisations légales d'assurance sociale. Les travailleurs trentenaires et au-delà font davantage attention à l'assurance santé, d'autant que des réformes récentes en rendent plus simple l'accès pour les travailleurs migrants. Des travailleurs cherchent ainsi à obtenir le paiement rétroactif sur plusieurs années, voire décennies. »

**Guadeloupe : le procès de Charly Lendo, dirigeant de l'UGTG, reporté au 20 janvier 2015**



Photo / O

**Charly Lendo avait participé, le 16 mars 2011, à la Bourse du travail, à Paris, à un meeting à l'initiative de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, où de nombreux militants s'était rassemblés contre la répression qui visait les militants de l'UGTG.**

Gérard Bauvert

**C**harly Lendo est accusé, de manière fallacieuse, sans la moindre preuve, d'être indirectement responsable du décès d'un jeune motard, qui s'est tué accidentellement après avoir heurté un barrage routier lors de la grande grève générale de 2009 en Guadeloupe, grève qui a duré quarante-quatre jours.

Il a été convoqué le 8 avril 2014 devant le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Les juges ont accepté la demande de report du procès, deux des avocats de Charly Lendo n'étant pas en mesure d'assurer sa défense ; l'un d'entre eux plaide à Paris (cour d'assises) au même moment, l'autre était malade.

C'est donc le 20 janvier 2015 — par ailleurs date anniversaire du démarrage de la grève générale de 2009 — que se tiendra le procès du dirigeant syndical Charly Lendo.

La veille, le 7 avril, un meeting international, rassemblant plusieurs centaines de travailleurs, de militants, avec les organisations ouvrières de Guadeloupe, s'est tenu, également avec la participation de responsables syndicaux de Guyane, de Sainte-Lucie, et rythmé par l'annonce de messages venus

de la République de Trinité-et-Tobago, du Brésil, des Etats-Unis, etc.

Le Comité international contre la répression (Cicr) a pris la parole et rendu compte des démarches entreprises auprès des autorités françaises (ministères de la Justice et des Outre-mer) et des initiatives organisées pour la défense de Charly Lendo.

La conclusion du meeting est revenue à Elie Domota, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG), qui a mis en évidence la relation entre les brutalités de l'offensive gouvernementale, confirmation du pacte de responsabilité de Hollande-Valls, et la brutalité des attaques contre le syndicalisme ouvrier et les militants. La date du 20 janvier 2015 est maintenant à l'agenda du mouvement ouvrier et démocratique. C'est le sens de l'appel d'Elie Domota au mouvement ouvrier international, au Cicr, pour que la campagne s'organise pour le 20 janvier 2015 dans le maximum de pays. Sous les formes qu'elles le jugeront utiles, les organisations de la classe ouvrière exprimeront aux autorités françaises leur refus de la répression anti-syndicale et exigeront la relaxe de Charly Lendo.

En Guadeloupe, cette bataille sera au cœur de la manifestation du 1<sup>er</sup> Mai. ■

PROCÈS RUDDY ALEXIS

**Cinq ans après le meurtre du militant syndicaliste Jacques Bino**

L'avocat général Philippe Courroye a requis, le 11 avril aux assises de Paris, une peine de quinze à dix-huit ans de réclusion criminelle à l'encontre de Ruddy Alexis, accusé du meurtre de Jacques Bino, une figure du syndicalisme guadeloupéen, lors de la grande grève générale de 44 jours qui avait paralysé l'île en 2009.

HONGRIE

**Orban, élu par à peine un quart de la population, félicité par Barroso**

Le 6 avril, les élections législatives en Hongrie ont été remportées par le parti Fidesz du Premier ministre, Viktor Orban. Celui-ci a parlé d'une « *victoire qui fait trembler le ciel* », alors qu'il ne représente qu'un quart de la population. Plus nombreux qu'auparavant (plus de 40 %), les ouvriers, mal payés, les chômeurs des régions désindustrialisées, les paysans, qui n'arrivent même plus à produire de quoi consommer, les fonctionnaires d'Etat et municipaux, les enseignants dans la misère, les jeunes privés d'avenir... n'ont pas voté.

L'opposition (le Parti socialiste MSZP et ses alliés, produits de sa décomposition), qui promettait un « *changement de système* », a essayé de vendre le même programme qui a conduit à sa chute il y a quatre ans. Son échec est mérité. Pour les masses populaires, ni cette « gauche » ni les autres petits partis marginaux ne peuvent être l'alternative. De toutes parts, ils partagent avec Orban un programme commun : liquider les acquis sociaux, baisser les salaires, les retraites... comme dans chaque Etat membre de l'Union européenne.

Le parti d'extrême droite Jobbik répond aux problèmes réels par des propositions démagogiques et une rhétorique raciste. Il se prétend « anti-européen »... mais ses élus siègent au Parlement européen. Quant au Munkáspárt (Parti du travail), qui se prétend la « *seule vraie gauche* », incapable de rompre avec son passé stalinien et ayant fait des avances à l'extrême droite, il disparaît purement et simplement de la scène politique.

Viktor Orban a été personnellement félicité par José Manuel Barroso, le président de la Commission européenne. Il le mérite de toute évidence, car il a adroitement multiplié les déclarations, menaçant de « *nationaliser* », de « *punir le capital étranger* », afin de couvrir sa politique de soumission aux institutions européennes.

BURUNDI

**Le « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » imposé par le FMI plonge le pays dans la crise**

Lu dans *Ikinyamakuru C'Abakozi*, mensuel du Parti des travailleurs et de la démocratie (PTD) « *Twungurunani* » (numéro 64, mars 2014).

« Le 21 mars 2014, l'Assemblée nationale s'appretait à adopter, sans encombre, le projet d'amendement de la Constitution visant à permettre un troisième mandat au président de la République actuel dans le cadre de l'élection de 2015, comme cela avait été annoncé par le gouvernement et le président du groupe parlementaire de son parti, le CNDD-FDD. Mais un coup de tonnerre a éclaté dans un ciel apparemment serein ; cette Assemblée nationale, dominée par ce parti, a rejeté, à une voix près, le projet d'amendement.

(*Une crise qui survient*), alors que les conditions d'existence de la population et de la jeunesse ne cessent de se détériorer face aux attaques forcenées perpétrées au nom du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté imposé par les institutions du capital et ses puissances que sont la Banque mondiale, le FMI et l'Union européenne. Ainsi, le gouvernement a entrepris de supprimer la bourse qui avait été allouée aux étudiants, sous le prétexte de la crise financière de l'Etat. Cette mesure a provoqué la résistance des étudiants, notamment ceux de l'enseignement supérieur public (Université du Burundi et Ecole normale supérieure), qui sont entrés en grève depuis le 12 mars 2014 pour exiger l'annulation du décret et de l'ordonnance de suppression de la bourse. Le pays est confronté à une crise politique, économique et sociale, expression de la crise structurelle du capital qui détruit les acquis sociaux, les services publics et les peuples, notamment par des guerres, à travers le monde. La crise qui gangrène les institutions et qui mine le pays, et dans tous les secteurs, ne peut être résorbée dans le cadre de la soumission du pays aux politiques dévastatrices des institutions financières internationales. » ■

**Une déclaration d'urgence du PTD- Twungurunani**

« Pour le PTD-*Twungurunani*, les choses sont claires. La survie des Burundais appelle l'unité de tous, impliquant aussi les partis institutionnels, pour résister au CSLP (*Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté — NDLR*), aux privatisations et au remboursement de la dette externe, à la destruction des services publics, pour la bourse pour tous les étudiants, pour la liberté de la presse, les libertés d'organisation (y compris au plan politique) et de manifestation, et pour l'indépendance des organisations syndicales des travailleurs. Celles-ci doivent sauvegarder leur mission historique de défense des intérêts des travailleurs, contre tout accompagnement du processus de démantèlement des acquis sociaux et des services publics par le désengagement de l'Etat par ces mêmes privatisations. La résorption de la crise passe par l'élection d'une Assemblée constituante souveraine, mandatée par le peuple travailleur et la jeunesse et chargée de satisfaire leurs aspirations légitimes à une vie digne dans l'unité et la paix. »

# La Sécurité sociale, c'est du salaire !

Extraits des précédents numéros d'Informations ouvrières

**A sa création, le patronat a combattu la Sécurité sociale, et c'est chaque fois par la grève que la classe ouvrière l'a défendue**

Nicole Bernard

Dès 1945, le patronat dénonce « le caractère totalitaire du projet (de création de la Sécurité sociale —NDLR) absolument contraire aux idées de liberté (...) que la Libération a restaurées en France ».

La liberté, pour les patrons, c'est la liberté d'exploiter.

Tout ce que la classe ouvrière arrache comme droit, comme protection contre l'exploitation est, pour la classe capitaliste, une atteinte à la liberté !

Contre la volonté du patronat donc, l'article 1<sup>er</sup> de l'ordonnance de 1945 stipule qu'est « instituée une organisation de la Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et à compenser les charges de famille qu'ils supportent ».

Au lendemain de la guerre, les masses, par leur mobilisation, ont les moyens d'imposer leur volonté.

C'est la crainte de tout perdre qui a obligé le patronat à céder.

Le patronat a obtenu des concessions mais n'a pu empêcher la création de la Sécurité sociale. (...)

Les patrons, en 1945, subissent une défaite. Ils n'ont, pour autant, jamais renoncé.

Au point que, soixante-deux ans plus tard, en 2007, le représentant des assurances privées à la direction du Medef, Denis Kessler, déclarera : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945. » (...)

Si le patronat n'a jamais renoncé à en finir avec ce qui lui a été imposé en 1945, la classe ouvrière n'a jamais laissé tomber la défense d'une institution sans laquelle on subirait ce qui se passe aux Etats-Unis où, sans montrer sa carte bleue, on ne peut pas se soigner !

Informations ouvrières, n° 286 (30 janvier au 5 février 2014)

## La notion fumeuse de "dépenses publiques"

Sur les 1 117 milliards d'euros de dépenses publiques, les dépenses de l'Etat représentent 383 milliards, les dépenses des collectivités territoriales représentent 218 milliards d'euros et celles de la Sécurité sociale 516 milliards d'euros (site Internet du gouvernement).

Et le gouvernement envisage de réaliser les économies exigées par le pacte de responsabilité sur les trois composantes de la dépense publique : « Dans les trois piliers de la dépense publique, le plus important est la protection sociale, et c'est là que réside le plus grand réservoir d'économies potentielles » (idem).

Non pas qu'il n'envisage pas d'économies brutales sur les salaires des fonctionnaires et les services publics.

Non pas qu'il n'envisage pas d'économies brutales à travers la restructuration des collectivités territoriales.

Mais il annonce qu'une partie importante des économies devra être réalisée :

— sur les pensions de retraite, grâce à la réforme Hollande de décembre 2013,

— sur les prestations familiales, du fait de l'aggravation des conditions requises pour obtenir certaines prestations,

— sur les soins de santé, grâce à sa stratégie de réduction des coûts. Il est indispensable de s'arrêter sur cette question.

**Qui finance ces prestations ? Et pour qui sont-elles faites ?**

C'est nous qui payons, à travers nos cotisations. (...) Prenons

l'exemple des hôpitaux qui constituent le socle de notre système de soins. A entendre le gouvernement, on croirait bien que c'est l'Etat qui finance les hôpitaux ! Or les hôpitaux sont financés quasi intégralement par la Sécurité sociale (le reste l'étant par les malades eux-mêmes).

Informations ouvrières a montré, il y a deux semaines, que cette ordonnance de 1945 est toujours d'actualité et comment, pour la défendre, il y a eu, depuis le début et jusqu'à maintenant, une intense lutte de classe. ■

## L'objectif inachevé du plan Juppé de 1995

Le gouvernement, comme son prédécesseur, décrète que la Sécurité sociale devra faire des économies, comme s'il s'agissait d'un service de l'Etat ! Répétons-le, avant le plan Juppé de 1995, les gouvernements n'avaient pas le pouvoir de fixer le montant des dépenses de la Sécurité sociale. Les prestations étaient payées en fonction de la réglementation et non en fonction des disponibilités budgétaires.

Depuis le traité de Maastricht et les ordonnances du plan Juppé, le Parlement vote chaque année une enveloppe financière pour la Sécurité sociale. La partie de cette enveloppe concernant les soins de santé s'appelle « l'objectif national des dépenses d'assurance maladie » (Ondam).

Dans la logique de cette enveloppe, les caisses devraient arrêter de rembourser les médicaments dès que l'enveloppe est atteinte.

Ou arrêter de payer les pensions quand l'enveloppe « vieillesse » est atteinte.

La résistance déployée pour défendre la Sécurité sociale n'a pas permis aux gouvernements de soumettre la Sécurité sociale à un tel diktat.

Elle continue à rembourser. Elle continue à payer les pensions.

Mais cette mécanique a commencé à se mettre en place contre les hôpitaux. ■

**Leur modèle : l'enveloppe financière fermée qui étrangle déjà les hôpitaux**

Une sous-enveloppe « hospitalière » de l'Ondam est votée, chaque année, par le Parlement sur proposition du gouvernement. Elle est ensuite déclinée pour chaque hôpital.

Ainsi, en 2013, le Parlement a voté 650 millions d'euros d'économies dans les hôpitaux. Ce vote se traduit dans le budget alloué par l'agence régionale de santé à chaque hôpital. Ce budget exigerait de telles coupes claires que les hôpitaux ne peuvent pas le respecter, et se retrouvent en déficit pour ne pas fermer purement et simplement la porte.

Cette mécanique meurtrière, chacun peut déjà, par sa propre expé-

rience, en mesurer les conséquences dramatiques à l'hôpital. Les exemples sont légion.

Cette mécanique conduit, tous les jours, à des pertes de chances pour les malades.

Cette mécanique meurtrière pour les hôpitaux, le gouvernement veut encore l'aggraver et l'étendre à tous les aspects de l'intervention de la Sécurité sociale en matière de santé.

Et il entend que les organisations syndicales s'y associent et accompagnent la destruction de la conquête de 1945. ■

Informations ouvrières, n° 288 (13 au 19 février 2014)

## Qu'est-ce que le salaire différé ?

Examinons une fiche de paye

Pour un salaire net de 2 026 euros, la Sécurité sociale perçoit aujourd'hui 1 102 euros. C'est cela le salaire différé. Ces 1 102 euros sont immédiatement reversés en pensions de retraite, allocations familiales, remboursements de soins, versements aux établissements de santé. C'est le système par répartition. Informations ouvrières, n° 285 (23 au 29 janvier 2014)

SALAIRE BRUT	2 400 euros	Pour un salaire brut de 2 400 euros, le patron ne bénéficie actuellement d'aucune exonération sociale. Les exonérations sont octroyées pour les salaires inférieurs à 1,6 fois le Smic.
Cotisations salariales (7,6 %)	182 euros	Il s'agit des cotisations dues par le salarié (la part ouvrière)
Contribution sociale généralisée (CSG) et contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) (8 %)	192 euros	Ces deux contributions sont à la charge du salarié.
SALAIRE NET	2 026 euros	C'est ce qui est payé au salarié une fois les contributions à sa charge défalquées du salaire brut.
Cotisations patronales (13,1 % pour la maladie, 5,25 % pour la famille, 10,2 % pour la vieillesse, 1,8 % pour les accidents du travail)	728 euros	Il s'agit des cotisations dues par les patrons pour financer les prestations de la Sécurité sociale.
Total des cotisations sociales	1 102 euros	C'est le total des cotisations salariales et patronales qui financent la Sécurité sociale.

## EN 1995, CONTRE LE PLAN JUPPÉ

**"La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle"**

Marc Blondel, récemment disparu, prononçait un discours au palais omnisport de Bercy (Paris) le 29 janvier 1995, alors qu'il était secrétaire général de la CGT-Force ouvrière. Il disait :

« (...) La Sécurité sociale, notre Sécurité sociale, celle des travailleurs, est en danger.

Alors, en nous réunissant nombreux — nous sommes plus de 12 000 — à Bercy ce 29 janvier 1995, (nous affirmons) : Nous tenons, nous, à une Sécurité sociale des salariés financée par des cotisations sociales. La fiscalisation de la Sécurité sociale, c'est un triple danger.

Premièrement, c'est faire dépendre la Sécurité sociale des fluctuations du budget de l'Etat. (...) C'est aussi voir l'Etat et les parlementaires décider de supprimer telle ou telle recette, telle ou telle prestation. (...) Deuxièmement, l'indépendance du mouvement syndical, sa liberté de comportement, est incompatible avec une fiscalisation. Nous sommes un syndicat, pas un parti (...).

Troisièmement, fiscalisation rime avec Sécurité sociale à minima, au rabais. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, quand l'objectif, c'est de réduire les déficits publics et de serrer les budgets ?

(...) Ce 29 janvier est pour nous un temps fort. Ce n'est pas la fin de notre campagne de mobilisation. C'est une étape. La défense de la Sécurité sociale mérite une grève générale interprofessionnelle. Nous y sommes prêts si nécessaire (...). »